

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1242

15 juin 2010

SOMMAIRE

Agile Finance S.A.	59577	Itron Luxembourg	59609
BBA Finance No.6 S.à r.l.	59570	Jade Portfolio 1 S.à r.l.	59615
BBA Luxembourg Finance No. 2 Limited	59570	Jarden Lux Holdings S.à r.l.	59609
BBA Luxembourg Finance S.à r.l.	59570	Jarden Lux S.à r.l.	59609
Capital Investment Partners	59613	Kieffer et Associés S.A.	59573
Capital Real Estate Group	59613	Koch Resources Luxembourg S.à r.l.	59609
CDF G.m.b.H.	59614	Lazarine S.à r.l.	59598
Classic Marine S.A.	59614	Maonia S.A.	59575
Corestate Investments 1 Sàrl	59612	Median Gruppe S.à r.l.	59576
Createrra S.A.	59612	Moor Park Fortuny Holdings Luxembourg S. à r.l.	59576
CSN Cement S.à r.l.	59612	Morgan Stanley Infrastructure S.A.	59576
DSquared2 Properties S.A.	59612	Multipatent S.A.	59573
Eastpharma S.à r.l.	59612	Murat S.A., société de gestion de patrimoi- ne familial	59576
EOS Capital S.A.	59570	Nitid S.à r.l.	59575
EPISO Office 7 S.à r.l.	59611	Nordic Wholesale Services S.à r.l.	59575
Episo Tapas S.à r.l.	59611	O.C.A. Beteiligung A.G.	59570
Finb International S.A.	59572	Orcade S.A.	59571
Floxizz S.A.	59573	Orco Property Group	59575
Fobos-04 Investment S.A.	59616	Orly Invest II S.A.	59571
Geopark KSA S.à r.l.	59611	Paser Participations S.A.	59571
GIE de Gestion Immobilière du Kirchberg	59571	Promotion de la Culture	59575
GIE de Gestion Immobilière du Kirchberg	59574	Qui.Lu.Cru S.à r.l.	59572
Hansteen Pleidelsheim S.à r.l.	59598	Rice International S.A.	59608
HBI Pleidelsheim S.à r.l.	59598	SCI Weimershof-Muguets	59577
HosCo Gruppe S.à r.l.	59576	SEB Asian Property Fund SICAV-FIS	59611
Idéal Service Toiture S.A.	59609	Terra Vital	59572
IFM Luxembourg No. 2 S.à r.l.	59577	Traco A.G.	59571
International Lease and Finance S.A. (Lu- xembourg)	59610	Trust de Luxembourg	59613
Invenergy Poland Holdings S.à r.l.	59610	TS Nautilus (Friedrichstrasse) S.à r.l.	59575
Invenergy Thermal Canada S.à r.l.	59610	TS Nautilus (Liebknechtstrasse) S.à r.l. ..	59574
Invenergy Wind Europe II S.à r.l.	59610	TS Nautilus (Rotebuhlplatz) S.à r.l.	59574
Invenergy Wind Europe V S.à r.l.	59611	TS Nautilus (Wamslerstrasse) S.à r.l.	59574
Invenergy Wind Turbine Europe S.à r.l.	59611	TS Nautilus (Westendstrasse) S.à r.l.	59574
		U.I.F.H.	59613

BBA Finance No.6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 141.315.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010057910/10.

(100072119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2010.

BBA Luxembourg Finance No. 2 Limited, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 97.912.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010057911/10.

(100072120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2010.

BBA Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 84.258.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010057912/10.

(100072121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2010.

O.C.A. Beteiligung A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 75.445.

Le Bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010057990/10.

(100072113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2010.

EOS Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3253 Bettembourg, 35, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 147.423.

L'actionnaire unique a pris en date du 26 avril 2010 les résolutions suivantes:

1. de réduire le nombre des administrateurs de 3 à 1
2. d'accepter les démissions de Mme Francine LALLEMAND et Mme Véronique RIVIERE de leurs fonctions d'administrateurs

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pierre MASSET

Administrateur unique

Référence de publication: 2010062221/14.

(100062041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Orly Invest II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 114.440.

Les comptes annuels au 30 novembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010057993/9.

(100072125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2010.

Orcade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 77.410.

Le Bilan au 30.09.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010057994/10.

(100072114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2010.

Paser Participations S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 44.287.

Le Bilan au 30.11.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010057997/10.

(100072115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2010.

Traco A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 126, route de Stavelot.
R.C.S. Luxembourg B 93.120.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010058014/9.

(100072118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2010.

GIE de Gestion Immobilière du Kirchberg, Groupement d'Intérêt Economique.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg C 13.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil de Gérance du 12 avril 2010

Monsieur Vianney DUMAS, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 40, avenue de Flandre, F-59964 Croix, est nommé en tant que Président du Conseil de Gérance, pour une nouvelle période d'un an. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2011.

Le 12 avril 2010.

Certifié sincère et conforme

GIE DE GESTION IMMOBILIERE DU KIRCHBERG

François REMY / Vianney DUMAS

Gérant / Gérant et Président du Conseil de Gérance

Référence de publication: 2010063074/16.

(100061664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Finb International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 151.058.

—
Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social le 9 avril 2010

Après délibérations et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration décident:

- de nommer Monsieur Olivier OUDIN comme Président du Conseil d'Administration. Le mandat de Président du Conseil d'Administration de Monsieur Olivier OUDIN viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2010.

Luxembourg, le 9 avril 2010.

Certifié sincère et conforme

FINB INTERNATIONAL S.A.

C. BONVALET / O. OUDIN

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010063085/16.

(100061370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Terra Vital, Société Anonyme.

Siège social: L-1818 Howald, 4, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 132.285.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 mars 2010

Résolutions prises

A l'unanimité, l'assemblée générale extraordinaire a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Est révoquée en tant que commissaire aux comptes, la société ACCOUNTING PARTNERS S.à r.l., ayant son siège social à L-7525 Mersch, 29, rue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 100.588.

Deuxième résolution

Est nommée nouveau commissaire aux comptes, la société à responsabilité limitée INTARIS, ayant son siège social à L-7540 Rollingen, 113, rue de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 132.129, et ce pour les années 2009 à 2014.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010062218/19.

(100062010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Qui.Lu.Cru S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1530 Luxembourg, 111, rue Anatole France.

R.C.S. Luxembourg B 100.109.

—
Extrait de la cession de parts du 30 avril 2010

Il en résulte d'une cession de parts du 30 avril 2010 que:

Monsieur Pedro Miguel VENANCIO DE SOUSA, né le 22 décembre 1978 à Coimbra (PT), caméraman, demeurant à L-7320 STEINSEL, 22, rue de la Foret, propriétaire de 30 parts sociales de la société à responsabilité limitée QUI.LU.CRU.

et

Madame Irène FERNANDES VENANCIO, née le 7 mars 1961 à Lourical (PT), indépendante, demeurant à L-7320 STEINSEL, 22, rue de la Foret, propriétaire de 60 parts sociales de la société à responsabilité limitée QUI.LU.CRU.

ont cédé l'intégralité de leurs parts sociales, soit 90 parts sociales à la

société anonyme GANYLUX SA, établie et ayant son siège social à L-1648 Luxembourg, 14, Place Guillaume, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.183, représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Sébastien Sarra.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010062219/20.

(100062007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Floxizz S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4772 Pétange, 41B, rue de la Piscine.

R.C.S. Luxembourg B 138.604.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire le 12 février 2010

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, accepte la démission de Monsieur Yves WILKIN de sa fonction d'administrateur et décide de le remplacer par Monsieur Gilles HAYEZ, agent de communication, demeurant à B-1650 Beersel, Dachelenbergstraat, 128.

Son mandat expirera lors de l'assemblée statutaire de 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Yves WILKIN
Président

Référence de publication: 2010062222/15.

(100062040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Kieffer et Associés S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9577 Wiltz, 41-43, rue de Winseler.

R.C.S. Luxembourg B 97.434.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mars 2010

Première résolution

Est révoquée en tant que commissaire aux comptes, la société ACCOUNTING PARTNERS S.à r.l., ayant son siège social à L-7525 Mersch, 29, rue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 100.588.

Deuxième résolution

Est nommée nouveau commissaire aux comptes, la société à responsabilité limitée, INTARIS - SALAIRES ET GESTION, ayant son siège social à L-7540 Rollingen, 113, rue de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 145.750, et ce pour les années 2006 à 2012.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010062220/17.

(100061998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Multipatent S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 83.482.

—
Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 4. Mai 2010.

Für gleichlautende Abschrift
Für die Gesellschaft
Maître Jean SECKLER
Notar

Référence de publication: 2010062998/14.

(100062069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

TS Nautilus (Westendstrasse) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 121.553.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58560 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010062764/10.

(100061710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

TS Nautilus (Wamslerstrasse) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 121.540.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58559 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010062765/10.

(100061635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

GIE de Gestion Immobilière du Kirchberg, Groupement d'Intérêt Economique.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg C 13.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des Membres du 12 avril 2010

- Les mandats de Gérants de:

* Monsieur Vianney DUMAS, Administrateur de Sociétés, demeurant professionnellement 40, avenue de Flandre, F-59964 Croix,

* Monsieur François REMY, DG Pays, demeurant professionnellement 5, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, sont reconduits pour une nouvelle période de deux ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Certifié sincère et conforme

GIE DE GESTION IMMOBILIERE DU KIRCHBERG

Signature / Signature

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2010063075/17.

(100061660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

TS Nautilus (Rotebuhlplatz) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 121.555.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58561 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010062766/10.

(100061831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

TS Nautilus (Liebknechtstrasse) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 121.561.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58558 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010062767/10.

(100061594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

TS Nautilus (Friedrichstrasse) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 121.554.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58563 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010062768/10.

(100061955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Promotion de la Culture, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1424 Luxembourg, 14, rue André Duchscher.
R.C.S. Luxembourg B 10.243.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 avril 2010.

Référence de publication: 2010062771/10.

(100061768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Orco Property Group, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 40, Parc d'Activités Capellen.
R.C.S. Luxembourg B 44.996.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Référence de publication: 2010062773/10.

(100061356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Nitid S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 90.610.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58541 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010062774/10.

(100061665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Nordic Wholesale Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 120.759.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2010.

Référence de publication: 2010062775/10.

(100061573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Maonia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 60.573.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 avril 2010.
Pour copie conforme
Pour la société
Maître Jean SECKLER
Notaire

Référence de publication: 2010063028/14.

(100061694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Morgan Stanley Infrastructure S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 137.610.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 mai 2010.

Référence de publication: 2010063030/10.

(100062074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Murat S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 138.079.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58500 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010063029/11.

(100061559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Moor Park Fortuny Holdings Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 152.356.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 mai 2010.

Référence de publication: 2010063031/11.

(100061896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

**Median Gruppe S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. HosCo Gruppe S.à r.l.).**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 147.196.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 4 mai 2010.

Référence de publication: 2010063032/11.

(100061656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

SCI Weimershof-Muguets, Société Civile.

Siège social: L-2167 Luxembourg, 8, rue des Muguets.
R.C.S. Luxembourg E 2.756.

—
DISSOLUTION

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 23 avril 2010

Il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de ladite société «SCI Weimershof-Muguets» en date du 23 avril 2010 que par suite de la vente de l'immeuble ayant constitué son unique avoir, sis à Luxembourg, 8, rue des Muguets, en date du 23 avril 2010, la société a cessé toute activité.

Les associés ont donc décidé de prononcer la dissolution de la société avec effet immédiat, celle-ci ayant réalisé ou reçu tous ses actifs et réglé toutes ses dettes, et ont accordé décharge au gérant unique, Monsieur Eric Bernard, pour l'exécution de son mandat jusqu'au jour de la dissolution.

Les documents comptables de la société suite à la dissolution seront conservés pendant cinq ans chez Bernard & Associés SC, au 123, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 mai 2010.

Pour avis sincère et conforme

Pour SCI Weimershof - Muguets

BERNARD & ASSOCIES, société civile

Référence de publication: 2010063117/21.

(100061891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

IFM Luxembourg No. 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 832.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 151.630.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2010.

Référence de publication: 2010063039/11.

(100061366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Agile Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 152.973.

In the year two thousand and ten, on the seventeenth day of May.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

was held an extraordinary general meeting of the shareholders (the Meeting) of AGILE FINANCE S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated and organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 152.973, incorporated pursuant to a deed of Maître Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on 6 May 2010, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Company).

The Meeting is chaired by Me Marieke Kernet, Avocat à la Cour, with professional address in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary, Régis Galiotto, juriste with professional address at Luxembourg

The Meeting elected as scrutineer, Alice Zutterling, private employee, with professional address at Luxembourg,

(The chairman, the secretary and the scrutineer are collectively referred to as the Board of the Meeting).

The Board of the Meeting having thus been constituted, the chairman declares that:

I. the shareholders of the Company (the Shareholders) present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list. Such list and proxies, signed ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain attached to the present minutes;

II. as appears from the attendance list, the two hundred and forty thousand three hundred and eleven (240,311) shares, representing the entire share capital of the Company are represented at the present Meeting so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the participants have been beforehand informed;

III. the agenda of the Meeting is the following:

1. waiver of the convening notices;
2. creation of five (5) classes of shares in the share capital of the Company and of the share premium account in relation to each such class of shares; redesignation of the existing shares into class A shares of the Company;
3. increase of the share capital of the Company by an amount of twelve million five hundred and seventy one thousand and twenty five euro and eight hundred and seventy seven thousandths euro (EUR 12,571,025.877) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of thirty-one thousand euro and one hundred and nineteen thousandths euro (EUR 31,000.119) represented by two hundred and forty thousand three hundred and eleven (240,311) class A shares, having a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each, to twelve million six hundred and two thousand and twenty five euro and nine hundred ninety six thousandths euro (EUR 12,602,025.996) by way of the issuance of ninety seven million four hundred and forty nine thousand eight hundred and thirteen (97,449,813) new shares, having a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each, of the following classes, each having the same rights and obligations as the existing shares (the New Shares):
 - i. Fifty one million one hundred and sixty one thousand one hundred and three (51,161,103) class A shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;
 - ii. Nine million two hundred and fifty seven thousand seven hundred and forty two (9,257,742) class B shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;
 - iii. Nine million two hundred and fifty seven thousand seven hundred and forty two (9,257,742) class C shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;
 - iv. Nine million two hundred and fifty seven thousand seven hundred and forty two (9,257,742) class D shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each; and
 - v. Eighteen million five hundred and fifteen thousand four hundred and eighty four (18,515,484) class E shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each.

The purpose of the increase in share capital of the Company is the acquisition of AGILE INVESTMENT Limited by way of contribution to the Company of the entire issued share capital of AGILE INVESTMENT Limited, being ninety seven million four hundred and forty nine thousand eight hundred and thirteen (97,449,813) ordinary shares with a par value of twenty eight thousand nine hundred sixty two hundred-thousandths euro (EUR 0.28962) each to the Company in return for the issue by the Company of the New Shares to the Shareholders.

4. subscription for and payment of the newly issued shares as specified under item 3. above by a contribution in kind and share premium allocation;
5. amendment to the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any director of the Company and/or any employee of VISTRA (Luxembourg) S. à r.l., acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the shareholders' register of the Company;
6. amendment of article 5 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the above changes; and
7. miscellaneous.

IV. the Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Shareholders waive the convening notices, the Shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Shareholders resolve to create five (5) classes of shares in the existing share capital of the Company, denominated in alphabetical order from A to E, and creation of a share premium account in relation to each class of shares.

The Shareholders further resolve to redesignate the existing two hundred forty thousand three hundred and eleven (240,311) shares as class A shares.

Third resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of twelve million five hundred and seventy one thousand and twenty five euro and eight hundred and seventy seven thousandths euro (EUR 12,571,025.877) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of thirty-one thousand and one hundred and nineteen thousandths euro (EUR 31,000.119) represented by two hundred and forty thousand three hundred and eleven (240,311) class A shares, having a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each, to twelve million six hundred and two thousand and twenty five euro and nine hundred ninety six thousandths euro (€12,602,025.996) by way of the issuance of ninety seven million four hundred and forty nine thousand eight hundred

and thirteen (97,449,813) New Shares, of the following classes, each having the same rights and obligations as the existing shares:

- i. Fifty one million one hundred and sixty one thousand one hundred and three (51,161,103) class A shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;
- ii. Nine million two hundred and fifty seven thousand seven hundred and forty two (9,257,742) class B shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;
- iii. Nine million two hundred and fifty seven thousand seven hundred and forty two (9,257,742) class C shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;
- iv. Nine million two hundred and fifty seven thousand seven hundred and forty two (9,257,742) class D shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each; and
- v. Eighteen million five hundred and fifteen thousand four hundred and eighty four (18,515,484) class E shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each.

The purpose of the increase in share capital of the Company is the acquisition of AGILE INVESTMENT Limited, a limited liability company incorporated in Ireland (registered with the Companies Registration office of Ireland under number 471841), having its registered office at 77 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Ireland, by way of contribution to the Company of the entire issued share capital of AGILE INVESTMENT Limited, being ninety seven million four hundred and forty nine thousand eight hundred and thirteen (97,449,813) ordinary shares with a par value of twenty eight thousand nine hundred sixty two hundred-thousandths euro (EUR 0.28962) each to the Company in return for the issue by the Company of the New Shares to the Shareholders.

Fourth resolution

The Shareholders resolve to accept and record the following subscriptions to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

The Shareholders, prenamed and represented as stated above, declare that they subscribe for all ninety seven million four hundred and forty nine thousand eight hundred and thirteen (97,449,813) New Shares of the Company, with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each.

The New Shares are fully paid up by way of contributions in kind consisting in an aggregate of ninety seven million four hundred and forty nine thousand eight hundred and thirteen (97,449,813) ordinary shares of AGILE INVESTMENT Limited, with a par value of twenty eight thousand nine hundred sixty two hundred-thousandths euro (EUR 0.28962) each, consisting the entire share capital of AGILE INVESTMENT Limited (the Consideration Shares), with the remaining amounts of the value of the Consideration Shares being allocated to the respective share premium accounts as follows:

Shareholder	Number of shares subscribed for	Share premium allocation
Nerijus Numavicius M.K. Ciurlionio g. 82a-48 Vilnius Lithuania	- eighteen million eight hundred and ninety-nine thousand forty-four (18,899,044) class A shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;	- fourteen million four hundred and fifty-seven thousand seven hundred sixtyeight euros and sixty-six eurocents (EUR 14,457,768.66) to the class A share premium account;
	- three million four hundred and nineteen thousand eight hundred and thirty-four (3,419,834) class B shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;	- two million six hundred and sixteen thousand one hundred seventy-three euros and one eurocent (EUR 2,616,173.01) to the class B share premium account;
	- three million four hundred and nineteen thousand eight hundred and thirty-four (3,419,834) class C shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;	- two million six hundred and sixteen thousand one hundred seventy-three euros and one eurocent (EUR 2,616,173.01) to the class C share premium account;
	- three million four hundred and nineteen thousand eight hundred and thirty-four (3,419,834) class D shares with a par value of one hundred and	- two million six hundred and sixteen thousand one hundred seventy-three euros and one eurocent (EUR twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each; and 2,616,173.01) to the class D share premium account; and

- six million eight hundred and thirty-nine thousand six hundred and sixty-eight (6,839,668) class E shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each.

- five million two hundred and thirty-two thousand three hundred fortysix euros and two eurocents (EUR 5,232,346.02) to the class E share premium account.

The total par value of all the above New Shares subscribed for by Nerijus Numavicius is four million six hundred and forty-three thousand seven hundred sixty-nine euros and six hundred and six thousandths euro (EUR 4,643,769.606). These New Shares are entirely paid-up by a contribution in kind consisting of thirty-five million nine hundred and ninety-eight thousand two hundred and fourteen (35,998,214) Consideration Shares. The remaining amount of the value of the relevant Consideration Shares is allocated to the share premium accounts attached to each class of shares of the Company as stated above.

Zilvinas Marcinkevicius 80 The Oaks
Herbert Park Lane Ballsbridge Dublin 4

- seven million eighty-four thousand six hundred and twentyeight (7,084,628) class A shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;

- five million four hundred and nineteen thousand seven hundred forty euros and forty-two eurocents (EUR 5,419,740.42) to the class A share premium account;

- one million two hundred and eighty-one thousand nine hundred and eighty-two (1,281,982) class B shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;

- nine hundred and eighty thousand seven hundred sixteen euros and twenty-three eurocents (EUR 980,716.23) to the class B share premium account;

- one million two hundred and eighty-one thousand nine hundred and eighty-two (1,281,982) class C shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;

- nine hundred and eighty thousand seven hundred sixteen euros and twenty-three eurocents (EUR 980,716.23) to the class C share premium account;

- one million two hundred and eighty-one thousand nine hundred and eighty-two (1,284,982) class D shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each; and

- nine hundred and eighty thousand seven hundred sixteen euros and twenty-three eurocents (EUR 980,716.23) to the class D share premium account

- two million five hundred and sixty-three thousand nine hundred and sixty-four (2,563,964) class E shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129).

one million nine hundred and sixty-one thousand four hundred and thirty-two euros and forty-six euro cents (EUR 1,961,432.46) to the class E share premium account.

The total par value of all the above New Shares subscribed for by Zilvinas Marcinkevicius is one million seven hundred and forty thousand seven hundred ninety-five euros and four hundred and two thousandths euro (EUR 1,740,795,402) These New Shares are entirely paid-up by a contribution in kind consisting of thirteen million four hundred and ninety-four thousand five hundred and thirty-eight (13,494,538) Consideration Shares. The remaining amount of the value of the Consideration Shares is allocated to the share premium accounts attached to each class of shares of the Company as stated above.

Mindaugas Marcinkevicius Zuvedru
g. 53 Vilnius Lithuania

- four million twenty-five thousand three hundred and fifty-six

- three million seventynine thousand three hundred ninety-seven euros and

- (4,025,356) class A shares with a nominal value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;
- seven hundred and twentyeight thousand three hundred and ninety-nine (728,399) class B shares with a nominal value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;
- seven hundred and twentyeight thousand three hundred and ninety-nine (728,399) class C shares with a nominal value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;
- seven hundred and twentyeight thousand three hundred and ninety-nine (728,399) class D shares with a nominal value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each; and
- one million four hundred and fifty-six thousand seven hundred and ninety-eight (1,456,798) class E shares with a nominal value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each.

- thirtyfour eurocents (EUR 3,079,397.34) to the class A share premium account;
- five hundred and fiftyseven thousand two hundred twenty-five euros two hundred and thirty-five thousandths euro (EUR 557,225.235) to the class B share premium account;
- five hundred and fiftyseven thousand two hundred twenty-five euros two hundred and thirty-five thousandths euro (EUR 557,225.235) to the class C share premium account;
- five hundred and fiftyseven thousand two hundred twenty-five euros two hundred and thirty-five thousandths euro (EUR 557,225.235) to the class D share premium account; and
- one million one hundred and fourteen thousand four hundred fifty euros and forty-seven eurocents (EUR 1,114,450.47) to the class E share premium account.

The total par value of all the above New Shares subscribed for by Mindaugas Marcinkevicius is nine hundred and eighty-nine thousand eighty-eight euros two hundred and seventy-nine thousandths euro (EUR 989,088.279) These New Shares are entirely paid-up by a contribution in kind consisting of seven million six hundred and sixtyseven thousand three hundred and fifty-one (7,667,351) Consideration Shares. The remaining amount of the value of the Consideration Shares is allocated to the share premium accounts attached to each class of shares of the Company as stated above.

Ignas Staskevicius S. Konarskio g.
1627 Vilnius Lithuania

- one million six thousand three hundred and thirty-eight (1,006,338) class A shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;
 - one hundred and eighty-two thousand one hundred (182,100) class B shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;
 - one hundred and eighty-two thousand one hundred (182,100) class C shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;
 - one hundred and eighty-two thousand one hundred (182,100) class D shares with a par value of
- seven hundred and sixty-nine thousand eight hundred forty-eight euros and fifty-seven eurocents (EUR 769,848.57) to the class A share premium account;
 - one hundred and thirty-nine thousand three hundred six euros and fifty eurocents (EUR 139,306.50) to the class B share premium account;
 - one hundred and thirty-nine thousand three hundred six euros and fifty eurocents (EUR 139,306.50) to the class C share premium account;
 - one hundred an thirty-nine thousand three hundred six euros and fifty

one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;

- three hundred and sixty-four thousand two hundred (364,200) class E shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each.

eurocents (EUR 139,306.50) to the class D share premium account; and

- two hundred and seventy-eight thousand six hundred and thirteen euros (EUR 278,613) to the class E share premium account.

The total par value of all the above New Shares subscribed for by Ignas Staskevicius is two hundred and forty-seven thousand two hundred seventy-two euros one hundred and two thousandths euro (EUR 247,272.102). These New Shares are entirely paid-up by a contribution in kind consisting of one million nine hundred and sixteen thousand eight hundred and thirty-eight (1,916,838) Consideration Shares. The remaining amount of the value of the Consideration Shares is allocated to the share premium accounts attached to each class of shares of the Company as stated above.

Renatas Vaitkevicius Siauliu
g. 10-27 Vilnius Lithuania

- one million six thousand three hundred and thirty-eight (1,006,338) class A shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;

- seven hundred and sixty-nine thousand eight hundred forty-eight euros and fifty-seven eurocents (EUR 769,848.57) to the class A share premium account;

- one hundred and eighty-two thousand one hundred (182,100) class B shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;

- one hundred and thirty-nine thousand three hundred six euros and fifty eurocents (EUR 139,306.50) to the class B share premium account;

- one hundred and eighty-two thousand one hundred (182,100) class C shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;

- one hundred and thirty-nine thousand three hundred six euros and fifty eurocents (EUR 139,306.50) to the class C share premium account;

- one hundred and eighty-two thousand one hundred (182,100) class D shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR. 0.129) each; and

- one hundred and thirty-nine thousand three hundred six euros and fifty eurocents (EUR 139,306.50) to the class D shares premium account; and

- three hundred and sixty-four thousand two hundred (364,200) class E shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each.

- two hundred and seventy-eight thousand six hundred and thirteen euros (EUR 278,613) to the class E share premium account.

The total par value of all the above New Shares subscribed for by Renatas Vaitkevicius is two hundred and forty-seven thousand two hundred seventy-two euros and one hundred and two thousandths euro (EUR 247,272.102). These New Shares are entirely paid-up by a contribution in kind consisting of one million nine hundred and sixteen thousand eight hundred and thirty-eight (1,916,838) Consideration Shares. The remaining amount of the value of the Consideration Shares is allocated to the share premium accounts attached to each class of shares of the Company as stated above.

Gintaras Marcinkevicius M.K.
Ciurlionio g. 82a-42 Vilnius Lithuania

- one million six thousand three hundred and thirty-eight (1,006,338) class A shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;

- seven hundred and sixty-nine thousand eight hundred forty-eight euros and fifty-seven eurocents (EUR 769,848.57) to the class A share premium account;

- one hundred and eighty-two thousand one hundred (182,100) class B shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;
- one hundred and eighty-two thousand one hundred (182,100) class C shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;
- one hundred and eighty-two thousand one hundred (182,100) class D shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each; and
- three hundred and sixty-four thousand two hundred (364,200) class E shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each.

- one hundred and thirty-nine thousand three hundred six euros and fifty eurocents (EUR 139,306.50) to the class B share premium account;

- one hundred and thirty-nine thousand three hundred six euros and fifty eurocents (EUR 139,306.50) to the class C share premium account;

- one hundred and thirty-nine thousand three hundred six euros and fifty eurocents (EUR 139,306.50) to the class D share premium account; and

- two hundred and seventy-eight thousand six hundred and thirteen euros (EUR 278,613) to the class E share premium account.

The total par value of all the above New Shares subscribed for by Gintaras Marcinkevicius is two hundred and forty-seven thousand two hundred seventy-two euros and one hundred and two thousandths euro (EUR 247,272.102). These New Shares are entirely paid-up by a contribution in kind consisting of one million nine hundred and sixteen thousand eight hundred and thirty-eight (1,916,838) Consideration Shares. The remaining amount of the value of the Consideration Shares is allocated to the share premium accounts attached to each class of shares of the Company as stated above.

Mindaugas Bagdonavicius Lauru
g. 34H Vilnius Lithuania

- one million six thousand three hundred and thirty-eight (1,006,338) class A shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;

- seven hundred and sixty-nine thousand eight hundred forty-eight euros and fifty-seven eurocents (EUR 769,848.57) to the class A share premium account;

- one hundred and eighty-two thousand one hundred (182,100) class B shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;

- one hundred and thirty-nine thousand three hundred six euros and fifty eurocents (EUR 139,306.50) to the class B share premium account;

- one hundred and eighty-two thousand one hundred (182,100) class C shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;

- one hundred and thirty-nine thousand three hundred six euros and fifty eurocents (EUR 139,306.50) to the class C share premium account;

- one hundred and eighty-two thousand one hundred (182,100) class D shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each; and

- one hundred and thirty-nine thousand three hundred six euros and fifty eurocents (EUR 139,306.50) to the class D share premium account; and

- three hundred and sixty-four thousand two hundred (364,200) class E shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129)

- two hundred and seventy-eight thousand six hundred and thirteen euros (EUR 278,613) to the class E share premium account.

each.

The total par value of all the above New Shares subscribed for by Mindaugas Bagdonavicius is two hundred and forty-seven thousand two hundred seventy-two euros and one hundred and two thousandths euro (EUR 247,272.102). These New Shares are entirely paid-up by a contribution in kind consisting of one million nine hundred and sixteen thousand eight hundred and thirty-eight (1,916,838) Consideration Shares. The remaining amount of the value of the Consideration Shares is allocated to the share premium accounts attached to each class of shares of the Company as stated above.

Julius Numavicius 16 Shelbourne

Court Shelbourne Lane 40

Shelbourne Road Ballsbridge

Dublin 4 Ireland

- three million seven hundred and three thousand three hundred and twenty-eight (3,703,328) class A shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;

- six hundred and seventy thousand one hundred and twentyseven (670,127) class B shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;

- six hundred and seventy thousand on hundred and twenty-seven (670,127) class C shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;

- six hundred and seventy thousand one hundred and twenty-thousand one hundred and twenty-seven (670,127) class D shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each; and

- one million three hundred and fifty-four (1,340,254) class E shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each.

- two million eight hundred and thirty-three thousand forty-five euros and ninety-two eurocents (EUR 2,833,045.92) to the class A share premium account;

- five hundred and twelve thousand six hundred and forty-seven euros one hundred and fifty-five thousandths euro (EUR 512,647.155) to the class B share premium account;

- five hundred and twelve thousand six hundred and forty-seven euros one hundred and fifty-five thousandths euro (EUR 512,647.155) to the class C share premium account;

- five hundred and twelve thousand six hundred and forty-seven euros one hundred and fifty-five thousandths euro (EUR 512,647.155) to the class D share premium account; and

- one million twenty-five thousand two hundred ninety-four euros and thirty-one eurocents (EUR 1,025,294.31) to the class E share premium account.

The total par value of all the above New Shares subscribed for by Julius Numavicius is nine hundred and nine thousand nine hundred and sixty-one euros two hundred and twenty-seven thousandths euro (EUR 909,961.227). These New Shares are entirely paid-up by a contribution in kind consisting of seven million fifty-three thousand nine hundred and sixty-three (7,053,963) Consideration Shares. The remaining amount of the value of the Consideration Shares is allocated to the share premium accounts attached to each class of shares of the Company as stated above.

Vladas Numavicius M.K. Ciurlionio
g. 82a-37 Vilnius Lithuania

- twelve million five hundred and seventy-nine thousand two hundred and thirty-eight (12,579,238) class A shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;

- two million two hundred and seventy-six thousand two

- nine million six hundred and twenty-three thousand one hundred seventeen euros and seven eurocents (EUR 9,623,117.07) to the class A share premium account;

- one million seven hundred and forty-one thousand three hundred and

hundred and forty-seven (2,276,247) class B shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;

- two million two hundred and seventy-six thousand two hundred and forty-seven (2,276,247) class C shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;

- two million two hundred and seventy-six thousand two hundred and forty-seven (1,276,247) class D shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each; and

- four million five hundred and fifty-two thousand four hundred and ninety-four (4,552,494) class E shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each.

The total par value of all the above New Shares subscribed for by Vladas Numavicius is three million ninety thousand nine hundred and one euro and seventeen thousandths euro (EUR 3,090,901.017). These New Shares are entirely paid-up by a contribution in kind consisting of twenty-three million nine hundred and sixty thousand four hundred and seventy-three (23,960,473) Consideration Shares. The remaining amount of the value of the Consideration Shares is allocated to the share premium accounts attached to each class of shares of the Company as stated above.

- eight hundred and forty-four thousand one hundred and fifty-seven (844,157) class A shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;

- one hundred and fifty-two thousand seven hundred and fiftythree (152,753) class B shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;

- one hundred and fifty-two thousand seven hundred and fiftythree (152,753) class C shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;

- one hundred and fifty-two thousand seven hundred and fiftythree (152,753) class D shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each; and

twenty-eight euros nine hundred and fifty-five thousandths euro (EUR 1,741,328.955) to the class B share premium account;

- one million seven hundred and forty-one thousand three hundred and twenty-eight euros nine hundred and fifty-five thousandths euro (EUR 1,741,328.955) to the class C share premium account;

- one million seven hundred and forty-one thousand three hundred and twenty-eight euros nine hundred and fifty-five thousandths euro (EUR 1,741,328.955) to the class D share premium account; and

- three million four hundred and eighty-two thousand six hundred fiftyseven euros and ninety-one eurocents (EUR 3,482,657.91) to the class E share premium account.

Darius Nedzinskas Turniskiu
g. 6 Vilnius Lithuania

- six hundred and fortyfive thousand seven hundred and eighty euros and one hundred and five thousandths euro (EUR 645,780.105) to the class A share premium account;

- one hundred sixteen thousand eight hundred fiftysix euros and forty-five thousandths euro (EUR 116,856.045) to the class B share premium account;

- one hundred sixteen thousand eight hundred fiftysix euros and forty-five thousandths euro (EUR 116,856.045) to the class C share premium account;

- one hundred sixteen thousand eight hundred fiftysix euros and forty-five thousandths euro (EUR 116,856.045) to the class D share premium account; and

	- three hundred and five thousand five hundred and six (305,506) class E shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each.	- two hundred and thirty-three thousand seven hundred twelve euros and nine eurocents (EUR 233,712.09) to the class E share premium account.
	<p>The total par value of all the above New Shares subscribed for by Darius Nedzinkas is two hundred and seven thousand four hundred and twenty-one euros nine hundred and thirty-eight thousandths euro (EUR 207,421.938). These New Shares are entirely paid-up by a contribution in kind consisting of one million six hundred and seven thousand nine hundred and twenty-two (1,607,922) Consideration Shares. The remaining amount of the value of the Consideration Shares is allocated to the share premium accounts attached to each class of shares of the Company as stated above.</p>	
Total	- Fifty-one million one hundred and sixty-one thousand one hundred and three (51,161,103) class A shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;	- thirty-nine million one hundred and thirty-eight thousand two hundred fortythree and seven hundred and ninety-five thousandths euro (EUR 39,138,243.795) to the class A share premium account;
	- Nine million two hundred and fifty seven thousand seven hundred and forty two (9,257,742) class B shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;	- seven million eightytwo thousand one hundred seventy-two euros and sixtythree eurocents (EUR 7,082,172.63) to the class B share premium account;
	- Nine million two hundred and fifty seven thousand seven hundred and forty two (9,257,742) class C shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;	- seven million eightytwo thousand one hundred seventy-two euros and sixtythree eurocents (EUR 7,082,172.63) to the class C share premium account;
	- Nine million two hundred and fifty seven thousand seven hundred and forty two (9,257,742) class D shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each; and	- seven million eighty-two thousand one hundred seventy-two euros and sixty-three eurocents (EUR 7,082,172.63) to the class D share premium account; and
	- Eighteen million five hundred and fifteen thousand four hundred and eighty four (18,515,484) class E shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each.	- fourteen million one hundred and sixty-four thousand three hundred fortyfive euros and twenty-six eurocents (EUR 14,164,345.26) to the class E share premium account.
	<p>The total par value of all the above New Shares subscribed for by the Shareholders is twelve million five hundred and seventy-one thousand twenty-five euro and seventy seven thousandths euro (EUR 12,571,025.877). These New Shares are entirely paid-up by a contribution in kind consisting of ninety-seven million four hundred and forty-nine thousand eight hundred and thirteen (97,449,813) Consideration Shares. The remaining amount of the value of the Consideration Shares is allocated to the share premium accounts attached to each class of shares as stated above.</p>	

It results from certificates issued by the respective shareholders, that, as of the respective dates of such certificates:

- the Shareholders are the owners of the Consideration Shares;
- the Consideration Shares are fully paid up;

- the Shares are freely transferable and/or marketable and/or negotiable;
- the Shareholders are the legal owners solely entitled to the Consideration Shares and possess the power to dispose of the Shares;
- there exists no pre-emption right nor any right by virtue of which any person or entity may be entitled to demand that the Consideration Shares be transferred to it/him/her;
- the Consideration Shares are not encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on any Consideration Shares and none of the Consideration Shares are subject to any lien; and
- all formalities required in Ireland and the Grand Duchy of Luxembourg in connection with the perfection of the transfer of the Consideration Shares to the Company will be duly performed.

Such certificates, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Pursuant to article 26-1 and article 32-1 (5) of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended, the Consideration Shares so contributed in kind have been the subject of a report prepared by Grant Thornton Lux Audit S.A., Réviseur d'entreprises, dated 11 May 2010 which concludes as follows:

«Based on our work, no facts came to our attention, which will make us believe that the global value of the contribution in kind is not at least corresponding to the number of shares to be issued and the par value of the Company's shares, increased by the allocation to the share premium».

The said auditor's report, after having been signed *ne varietur* by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it.

Fifth resolution

The Shareholders resolve to amend the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any director of the Company and/or any employee of VISTRA (Luxembourg) S. à r.l., acting individually, to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the shareholders' register of the Company.

Sixth resolution

The Shareholders resolve to amend article 5 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

“ **Art. 5.** The Company's share capital is TWELVE MILLION SIX HUNDRED AND TWO THOUSAND AND TWENTY FIVE EURO AND NINE HUNDRED AND NINETY SIX THOUSANDTHS EURO (EUR 12,602,025.996) represented by ninety seven million six hundred and ninety thousand one hundred and twenty four (97,690,124) shares of the following classes having a par value of ONE HUNDRED TWENTY-NINE THOUSANDTHS OF EURO (EUR 0.129) each, all subscribed for and fully paid up:

- i. Fifty one million four hundred and one thousand four hundred and fourteen (51,401,414) class A shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;
- ii. Nine million two hundred and fifty seven thousand seven hundred and forty two (9,257,742) class B shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;
- iii. Nine million two hundred and fifty seven thousand seven hundred and forty two (9,257,742) class C shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each;
- iv. Nine million two hundred and fifty seven thousand seven hundred and forty two (9,257,742) class D shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each; and
- v. Eighteen million five hundred and fifteen thousand four hundred and eighty four (18,515,484) class E shares with a par value of one hundred and twenty nine thousandths euro (EUR 0.129) each.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles or by the Law. The shares of each separate class shall rank *pari passu* among themselves.”

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately five thousand three hundred Euro (EUR 5,300.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the proxy holder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-septième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'Assemblée) de AGILE FINANCE S.A., une société anonyme constituée et organisée selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.973, constituée suivant un acte de Maître Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 6 mai 2010, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société).

L'Assemblée est présidée par M^e Marieke Kernet, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président a nommé comme secrétaire Régis Galiotto, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg

L'Assemblée a choisis comme scrutateur Alice Zutterling, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

(Le président, le secrétaire et le scrutateur sont collectivement désignés ci-après comme le Bureau de l'Assemblée).

Le Bureau de l'Assemblée ayant été ainsi constitué, le Président déclare que:

I. les actionnaires de la Société (les Actionnaires) présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, signées ne varietur par les personnes comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent procès-verbal;

II. comme il ressort de la liste de présence, les deux cent quarante mille trois cent onze (240.311) actions, représentant la totalité du capital social de la Société sont représentées à la présente Assemblée de sorte que l'Assemblée peut statuer valablement sur tous les points à l'ordre du jour dont les participants ont été informés au préalable;

III. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. renonciation aux formalités de convocation;

2. création de cinq (5) classes d'actions dans le capital social de la Société et du compte de prime d'émission en rapport avec chacune de ces classes d'actions; nouvelle dénomination des actions existantes en actions de classe A de la Société;

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de douze millions cinq cent soixante et onze mille vingt-cinq euros et huit cent soixante dix-sept millièmes d'euros (EUR 12.571.025,877) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de trente et un mille euros et cent dix-neuf millièmes d'euros (EUR 31.000.119) représenté par deux cent quarante mille trois cent onze (240.311) actions de classe A, ayant une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune, à douze millions six cent deux mille vingt-cinq euros et neuf cent quatre-vingt seize millièmes d'euros (EUR 12.602.025,996) par l'émission de quatre-vingt dix-sept millions quatre cent quarante-neuf mille huit cent treize (97.449.813)

nouvelles actions, ayant une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune, des classes suivantes, chacune ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes (les Nouvelles Actions):

i. Cinquante et un millions cent soixante et un mille cent trois (51.161.103) actions de classe A ayant une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;

ii. Neuf millions deux cent cinquante-sept mille sept cent quarante-deux (9.257.742) actions de classe B ayant une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;

iii. Neuf millions deux cent cinquante-sept mille sept cent quarante-deux (9.257.742) actions de classe C ayant une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;

iv. Neuf millions deux cent cinquante-sept mille sept cent quarante-deux (9.257.742) actions de classe D ayant une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;

v. Dix-huit millions cinq cent quinze mille quatre cent quatre-vingt quatre (18.515.484) actions de classe E ayant une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune.

Le but de l'augmentation du capital social de la Société est l'acquisition de AGILE INVESTMENT Limited par apport à la Société de la totalité du capital social émis de AGILE INVESTMENT Limited, soit quatre-vingt dix-sept millions quatre cent quarante-neuf mille huit cent treize (97.449.813) actions ordinaires d'une valeur nominale de vingt-huit mille neuf cent soixante deux cent-millièmes d'euros (EUR 0,28962) chacune à la Société en contrepartie de l'émission par la Société des Nouvelles Actions aux Actionnaires.

4. souscription à et libération des actions nouvellement émises comme indiqué au point 3. ci-dessus par un apport en nature et l'affectation de la prime d'émission;

5. modification du registre des actionnaires de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout administrateur de la Société et/ou tout employé de VISTRA (Luxembourg) S.à r.l., agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des actions nouvellement émises dans le registre des actionnaires de la Société;

6. modification de l'article 5 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter les modifications ci-dessus; et

7. divers.

IV. les Actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, les Actionnaires renoncent aux formalités de convocation, les Actionnaires représentés se considérant comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

Les Actionnaires décident de créer cinq (5) classes d'actions dans le capital social existant de la Société, dénommées par ordre alphabétique de la lettre A à la lettre E, et création d'un compte de prime d'émission en rapport avec chaque classe d'actions.

Les Actionnaires décide ensuite de renommer les deux cent quarante mille trois cent onze (240.311) actions existantes en actions de classe A.

Troisième résolution

Les Actionnaires décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de douze millions cinq cent soixante et onze mille vingt-cinq euros et huit cent soixante dix-sept millièmes d'euros (EUR 12.571.025,877) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de trente et un mille euros et cent dix-neuf millièmes d'euros (EUR 31.000,119) représenté par deux cent quarante mille trois cent onze (240.311) actions de classe A, ayant une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune, à douze millions six cent deux mille vingt-cinq euros et neuf cent quatre-vingt seize millièmes d'euros (EUR 12.602.025,996) par l'émission de quatre-vingt dix-sept millions quatre cent quarante-neuf mille huit cent treize (97.449.813) Nouvelles Actions, des classes suivantes, chacune ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes:

- i. Cinquante et un millions cent soixante et un mille cent trois (51.161.103) actions de classe A ayant une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;
- ii. Neuf millions deux cent cinquante-sept mille sept cent quarante-deux (9.257.742) actions de classe B ayant une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;
- iii. Neuf millions deux cent cinquante-sept mille sept cent quarante-deux (9.257.742) actions de classe C ayant une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;
- iv. Neuf millions deux cent cinquante-sept mille sept cent quarante-deux (9.257.742) actions de classe D ayant une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;
- v. Dix-huit millions cinq cent quinze mille quatre cent quatre-vingt quatre (18.515.484) actions de classe E ayant une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune.

Le but de l'augmentation du capital social de la Société est l'acquisition de AGILE INVESTMENT Limited, une société constituée en Irlande (enregistrée auprès du Companies Registration office of Ireland sous le numéro 471841), avec siège social à 77 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande, par apport à la Société de la totalité du capital social émis de AGILE INVESTMENT Limited, soit quatre-vingt dix-sept millions quatre cent quarante-neuf mille huit cent treize (97.449.813) actions ordinaires d'une valeur nominale de vingt-huit mille neuf cent soixante deux cent-millièmes d'euros (EUR 0,28962) chacune à la Société en contrepartie de l'émission par la Société des Nouvelles Actions aux Actionnaires.

Quatrième résolution

Les Actionnaires décident d'accepter et d'enregistrer les souscriptions suivantes et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

Souscription - Libération

Les Actionnaires, précités et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent souscrire aux quatre-vingt dix-sept millions quatre cent quarante-neuf mille huit cent treize (97.449.813) Nouvelles Actions de la Société, d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune.

Les Nouvelles Actions sont entièrement libérées par des apports en nature composés d'un total de quatre-vingt dix-sept millions quatre cent quarante-neuf mille huit cent treize (97.449.813) actions ordinaires de AGILE INVESTMENT Limited, d'une valeur nominale de vingt-huit mille neuf cent soixante deux cent-millièmes d'euros (EUR 0,28962) chacune, formant la totalité du capital social de AGILE INVESTMENT Limited (les Actions de Contrepartie), avec les montants restants de la valeur des Actions de Contrepartie étant affectés aux comptes de prime d'émission respectifs comme suit:

Actionnaire	Nombre d'actions souscrites	Affectation à la prime d'émission
Nerijus Numavicius M.K. Ciurlionio g. 82a-48 Vilnius Lituanie	- dix-huit millions huit cent quatre-vingt dix-neuf mille quarante-quatre (18.899.044) actions de classe A d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;	- quatorze millions quatre cent cinquante-sept mille sept cent soixante-huit euros et soixante-six centimes d'euros (EUR 14.457.768,66) au compte de prime d'émission de classe A;

- trois millions quatre cent dix-neuf mille huit cent trente-quatre (3.419.834) actions de classe B d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;
 - trois millions quatre cent dix-neuf mille huit cent trente-quatre (3.419.834) actions de classe C d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;
 - trois millions quatre cent dix-neuf mille huit cent trente-quatre (3.419.834) actions de classe D d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune; et
 - six millions huit cent trente-neuf mille six cent soixante-huit (6.839.668) actions de classe E d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune.
- deux millions six cent seize mille cent soixante treize euros et un centime d'euros (EUR 2.616.173,01) au compte de prime d'émission de classe B;
 - deux millions six cent seize mille cent soixante treize euros et un centime d'euros (EUR 2.616.173,01) au compte de prime d'émission de classe C;
 - deux millions six cent seize mille cent soixante treize euros et un centime d'euros (EUR 2.616.173,01) au compte de prime d'émission de classe D; et
 - cinq millions deux cent trente-deux mille trois cent quarante-six euros et deux centimes d'euros (EUR 5.232.346,02) au compte de prime d'émission de classe E.

La valeur nominale totale de toutes les Nouvelles Actions ci-dessus souscrites par Nerijus Numavicius est de quatre millions six cent quarante-trois mille sept cent soixante-neuf euros et six cent six millièmes d'euros (EUR 4.643.769,606). Ces Nouvelles Actions sont entièrement libérées par un apport en nature composé de trente-cinq millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent quatorze (35.998.214) Actions de Contrepartie. Le montant restant de la valeur des Actions de Contrepartie concernées est affecté aux comptes de prime d'émission liés à chaque classe d'actions de la Société comme indiqué ci-dessus.

Zilvinas Marcinkevicius 80 The Oaks
Herbert Park Lane Ballsbridge
Dublin 4

- sept millions quatre-vingt quatre mille six cent vingt-huit (7.084.628) actions de classe A d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;
 - un million deux cent quatre-vingt un mille neuf cent quatre-vingt deux (1.281.982) actions de classe B d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;
 - un million deux cent quatre-vingt un mille neuf cent quatre-vingt deux (1.281.982) actions de classe C d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;
 - un million deux cent quatre-vingt un mille neuf cent quatre-vingt deux (1.281.982) actions de classe D d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129)
- cinq millions quatre cent dix-neuf mille sept cent quarante euros et quarante-deux centimes d'euros (EUR 5.419.740,42) au compte de prime d'émission de classe A;
 - neuf cent quatre-vingt mille sept cent seize euros et vingt-trois centimes d'euros (EUR 980.716,23) au compte de prime d'émission de classe B;
 - neuf cent quatre-vingt mille sept cent seize euros et vingt-trois centimes d'euros (EUR 980.716,23) au compte de prime d'émission de classe C;
 - neuf cent quatre-vingt mille sept cent seize euros et vingt-trois centimes d'euros (EUR 980.716,23) au compte de prime d'émission de classe D; et

	<p>chacune; et</p> <ul style="list-style-type: none"> - deux millions cinq cent soixante-trois mille neuf cent soixante-quatre (2.563.964) actions de classe E d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune <p>La valeur nominale totale de toutes les Nouvelles Actions ci-dessus souscrites par Zilvinas Marcinkevicius est de un million sept cent quatre-vingt quinze euros et quatre cent deux millièmes d'euros (EUR 1.740.795,402). Ces Nouvelles Actions sont entièrement libérées par un apport en nature composé de treize millions quatre cent quatre-vingt quatorze mille cinq cent trente-huit (13.494.538) Actions de Contrepartie. Le montant restant de la valeur des Actions de Contrepartie est affecté aux comptes de prime d'émission liés à chaque classe d'actions de la Société comme indiqué ci-dessus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - un million neuf cent soixante-et-un mille quatre cent trente-deux euros et quarante-six centimes d'euros (EUR 1.961.432,46) au compte de prime d'émission de classe E.
<p>Mindaugas Marcinkevicius Zuvedrug. 53 Vilnius Lituanie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - quatre millions vingt-cinq mille trois cent cinquante-six (4.025.356) actions de classe A d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune; - sept cent vingt-huit mille trois cent quatre-vingt dix-neuf (728.399) actions de classe B d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune; - sept cent vingt-huit mille trois cent quatre-vingt dix-neuf (728.399) actions de classe C d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune; - sept cent vingt-huit mille trois cent quatre-vingt dix-neuf (728.399) actions de classe D d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune; et - un million quatre cent cinquante-six mille sept cent quatre-vingt dix-huit (1.456.798) actions de classe E d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune. <p>La valeur nominale totale de toutes les Nouvelles Actions ci-dessus souscrites par Mindaugas Marcinkevicius est de neuf cent quatre-vingt neuf mille quatre-vingt huit euros et deux cent soixante dix-neuf millièmes d'euros (EUR 989.088,279). Ces Nouvelles Actions sont entièrement libérées par un apport en nature composé de sept millions six cent soixante-sept mille trois cent cinquante-et-une (7.667.351) Actions de Contrepartie. Le montant restant de la valeur des Actions de Contrepartie est affecté aux comptes de prime d'émission liés à chaque classe d'actions de la Société comme indiqué ci-dessus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - trois millions soixante dix-neuf mille trois cent quatre-vingt dix-sept euros et trente-quatre centimes d'euros (EUR 3.079.397,34) au compte de prime d'émission de classe A; - cinq cent cinquante-sept mille deux cent vingt-cinq euros et deux cent trente-cinq millièmes d'euros (EUR 557.225,235) au compte de prime d'émission de classe B; - cinq cent cinquante-sept mille deux cent vingt-cinq euros et deux cent trente-cinq millièmes d'euros (EUR 557.225,235) au compte de prime d'émission de classe C; - cinq cent cinquante-sept mille deux cent vingt-cinq euros et deux cent trente-cinq millièmes d'euros (EUR 557.225,235) au compte de prime d'émission de classe D; et - Un million cent quatorze mille quatre cent cinquante euros et quarante-sept centimes d'euros (EUR 1.114.450,47) au compte de prime d'émission de classe E.
<p>Ignas Staskevicius S. Konarskio g. 1627 Vilnius Lituanie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un million six mille trois cent trente-huit (1.006.338) actions de classe A d'une valeur nominale de cent vingt- 	<ul style="list-style-type: none"> - sept cent soixante-neuf mille huit cent quarante-huit euros et cinquante-sept centimes d'euros (EUR

- | | |
|--|--|
| <p>neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;</p> <ul style="list-style-type: none"> - cent quatre-vingt deux mille cent (182.100) actions de classe B d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune; - cent quatre-vingt deux mille cent (182.100) actions de classe C d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune; - cent quatre-vingt deux mille cent (182.100) actions de classe D d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune; et - trois cent soixante-quatre mille deux cents (364.200) actions de classe E d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune. | <p>769.848,57) au compte de prime d'émission de classe A;</p> <ul style="list-style-type: none"> - cent trente-neuf mille trois cent six euros et cinquante centimes d'euros (EUR 139.306,50) au compte de prime d'émission de classe B; - cent trente-neuf mille trois cent six euros et cinquante centimes d'euros (EUR 139.306,50) au compte de prime d'émission de classe C; - cent trente-neuf mille trois cent six euros et cinquante centimes d'euros (EUR 139.306,50) au compte de prime d'émission de classe D; et - deux cent soixante dix-huit mille six cent treize euros (EUR 278.613) au compte de prime d'émission de classe E. |
|--|--|

La valeur nominale totale de toutes les Nouvelles Actions ci-dessus souscrites par Ignas Staskevicius est de deux cent quarante-sept mille deux cent soixante-douze euros et cent deux millièmes d'euros (EUR 247.272,102). Ces Nouvelles Actions sont entièrement libérées par un apport en nature composé d'un million neuf cent seize mille huit cent trente-huit (1.916.838) Actions de Contrepartie. Le montant restant de la valeur des Actions de Contrepartie est affecté aux comptes de prime d'émission liés à chaque classe d'actions de la Société comme indiqué ci-dessus.

Renatas Vaitkevicius Siauliu
g. 10-27 Vilnius Lituanie

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Un million six mille trois cent trente-huit (1.006.338) actions de classe A d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune; - cent quatre-vingt deux mille cent (182.100) actions de classe B d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune; - cent quatre-vingt deux mille cent (182.100) actions de classe C d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune; - cent quatre-vingt deux mille cent (182.100) actions de classe D d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune; et - trois cent soixante-quatre mille deux cents (364.200) actions de classe E d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune. | <ul style="list-style-type: none"> - sept cent soixante-neuf mille huit cent quarante-huit euros et cinquante-sept centimes d'euros (EUR 769.848,57) au compte de prime d'émission de classe A; - cent trente-neuf mille trois cent six euros et cinquante centimes d'euros (EUR 139.306,50) au compte de prime d'émission de classe B; - cent trente-neuf mille trois cent six euros et cinquante centimes d'euros (EUR 139.306,50) au compte de prime d'émission de classe C; - cent trente-neuf mille trois cent six euros et cinquante centimes d'euros (EUR 139.306,50) au compte de prime d'émission de classe D; et - deux cent soixante dix-huit mille six cent treize euros (EUR 278.613) au compte de prime d'émission de classe E. |
|--|--|

La valeur nominale totale de toutes les Nouvelles Actions ci-dessus souscrites par Renatas Vaitkevicius est de deux cent quarante-sept mille deux cent soixante-douze euros et cent deux millièmes d'euros (EUR 247.272,102). Ces Nouvelles Actions sont entièrement libérées par un apport en nature composé d'un million neuf cent seize mille huit cent trente-huit (1.916.838) Actions de Contrepartie. Le montant restant de la valeur des Actions de Contrepartie est affecté aux comptes de prime d'émission liés à chaque classe d'actions de la Société comme indiqué ci-dessus.

Gintaras Marcinkevicius M.K.
Ciurlionio g. 82a-42 Vilnius Lituanie

- Un million six mille trois cent trente-huit (1.006.338) actions de classe A d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;
 - cent quatre-vingt deux mille cent (182.100) actions de classe B d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;
 - cent quatre-vingt deux mille cent (182.100) actions de classe C d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;
 - cent quatre-vingt deux mille cent (182.100) actions de classe D d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune; et
 - trois cent soixante-quatre mille deux cents (364.200) actions de classe E d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune.
- sept cent soixante-neuf mille huit cent quarante-huit euros et cinquante-sept centimes d'euros (EUR 769.848,57) au compte de prime d'émission de classe A;
 - cent trente-neuf mille trois cent six euros et cinquante centimes d'euros (EUR 139.306,50) au compte de prime d'émission de classe B;
 - cent trente-neuf mille trois cent six euros et cinquante centimes d'euros (EUR 139.306,50) au compte de prime d'émission de classe C;
 - cent trente-neuf mille trois cent six euros et cinquante centimes d'euros (EUR 139.306,50) au compte de prime d'émission de classe D; et
 - deux cent soixante dix-huit mille six cent treize euros (EUR 278.613) au compte de prime d'émission de classe E.

La valeur nominale totale de toutes les Nouvelles Actions ci-dessus souscrites par Gintaras Marcinkevicius est de deux cent quarante-sept mille deux cent soixante-douze euros et cent deux millièmes d'euros (EUR 247.272,102). Ces Nouvelles Actions sont entièrement libérées par un apport en nature composé d'un million neuf cent seize mille huit cent trente-huit (1.916.838) Actions de Contrepartie. Le montant restant de la valeur des Actions de Contrepartie est affecté aux comptes de prime d'émission liés à chaque classe d'actions de la Société comme indiqué ci-dessus.

Mindaugas Bagdonavicius Lauru
g. 34H Vilnius Lituanie

- un million six mille trois cent trente-huit (1.006.338) actions de classe A d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;
 - cent quatre-vingt deux mille cent (182.100) actions de classe B d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;
 - cent quatre-vingt deux mille cent (182.100) actions de classe C d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros
- sept cent soixante-neuf mille huit cent quarante-huit euros et cinquante-sept centimes d'euros (EUR 769.848,57) au compte de prime d'émission de classe A;
 - cent trente-neuf mille trois cent six euros et cinquante centimes d'euros (EUR 139.306,50) au compte de prime d'émission de classe B;
 - cent trente-neuf mille trois cent six euros et cinquante centimes d'euros (EUR 139.306,50) au compte de prime d'émission de classe C;

(EUR 0,129) chacune;

- cent quatre-vingt deux mille cent (182.100) actions de classe D d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune; et

- trois cent soixante-quatre mille deux cents (364.200) actions de classe E d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune.

- cent trente-neuf mille trois cent six euros et cinquante centimes d'euros (EUR 139.306,50) au compte de prime d'émission de classe D; et

- deux cent soixante dix-huit mille six cent treize euros (EUR 278.613) au compte de prime d'émission de classe E.

La valeur nominale totale de toutes les Nouvelles Actions ci-dessus souscrites par Mindaugas Bagdonavicius est de deux cent quarante-sept mille deux cent soixante-douze euros et cent deux millièmes d'euros (EUR 247.272,102). Ces Nouvelles Actions sont entièrement libérées par un apport en nature composé d'un million neuf cent seize mille huit cent trente-huit (1.916.838) Actions de Contrepartie. Le montant restant de la valeur des Actions de Contrepartie est affecté aux comptes de prime d'émission liés à chaque classe d'actions de la Société comme indiqué ci-dessus.

Julius Numavicius 16 Shelbourne Court
Shelbourne Lane 40 Shelbourne Road
Ballsbridge Dublin 4 Irlande

- trois millions sept cent trois mille trois cent vingt-huit (3.703.328) actions de classe A d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;

- six cent soixante-dix mille cent vingt-sept (670.127) actions de classe B d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;

- six cent soixante-dix mille cent vingt-sept (670.127) actions de classe C d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;

- six cent soixante-dix mille cent vingt-sept (670.127) actions de classe D d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune; et

- un million trois cent quarante mille deux cent cinquante-quatre (1.340.254) actions de classe E d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune.

- deux millions huit cent trente-trois mille quarante-cinq euros et quatre-vingt douze centimes d'euros (EUR 2.833.045,92) au compte de prime d'émission de classe A;

- cinq cent douze mille six cent quarante-sept euros et cent cinquante-cinq millièmes d'euros (EUR 512.647,155) au compte de prime d'émission de classe B;

- cinq cent douze mille six cent quarante-sept euros et cent cinquante-cinq millièmes d'euros (EUR 512.647,155) au compte de prime d'émission de classe C;

- cinq cent douze mille six cent quarante-sept euros et cent cinquante-cinq millièmes d'euros (EUR 512.647,155) au compte de prime d'émission de classe D; et

- Un million vingt-cinq mille deux cent quatre-vingt quatorze euros et trente-et-un centimes d'euros (EUR 1.025.294,31) au compte de prime d'émission de classe E.

La valeur nominale totale de toutes les Nouvelles Actions ci-dessus souscrites par Julius Numavicius est de neuf cent neuf mille neuf cent soixante-et-un euros et deux cent vingt-sept millièmes d'euros (EUR 909.961,227). Ces Nouvelles Actions sont entièrement libérées par un apport en nature composé de sept millions cinquante-trois mille neuf cent soixante-trois (7.053.963) Actions de Contrepartie. Le montant restant de la valeur des Actions de Contrepartie est affecté aux comptes de prime d'émission liés à chaque classe d'actions de la Société comme indiqué ci-dessus.

Vladas Numavicius M.K. Ciurlionio
g. 82a-37 Vilnius Lituanie

- douze millions cinq cent soixante dix-neuf mille deux cent trente-huit (12.579.238) actions de classe A d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;

- deux millions deux cent soixante-seize mille deux cent quarante-sept (2.276.247) actions de classe B d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;

- deux millions deux cent soixante-seize mille deux cent quarante-sept (2.276.247) actions de classe C d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;

- deux millions deux cent soixante-seize mille deux cent quarante-sept (2.276.247) actions de classe D d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune; et

- quatre millions cinq cent cinquante-deux mille quatre cent quatre-vingt quatorze (4.552.494) actions de classe E d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune.

La valeur nominale totale de toutes les Nouvelles Actions ci-dessus souscrites par Vladas Numavicius est de trois millions quatre-vingt dix mille neuf cent un euros et dix-sept millièmes d'euros (EUR 3.090.901,017). Ces Nouvelles Actions sont entièrement libérées par un apport en nature composé de vingt-trois millions neuf cent soixante mille quatre cent soixante-treize (23.960.473) Actions de Contrepartie. Le montant restant de la valeur des Actions de Contrepartie est affecté aux comptes de prime d'émission liés à chaque classe d'actions de la Société comme indiqué ci-dessus.

- huit cent quarante-quatre mille cent cinquante-sept (844.157) actions de classe A d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;

- cent cinquante-deux mille sept cent cinquante-trois (152.753) actions de classe B d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;

- cent cinquante-deux mille sept cent cinquante-trois (152.753) actions de classe C d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;

- neuf millions six cent vingt-trois mille cent dix-sept euros et sept centimes d'euros (EUR 9.623.117,07) au compte de prime d'émission de classe A;

- un million sept cent quarante-et-un mille trois cent vingt-huit euros et neuf cent cinquante-cinq millièmes d'euros (EUR 1.741,328,955) au compte de prime d'émission de classe B;

- un million sept cent quarante-et-un mille trois cent vingt-huit euros et neuf cent cinquante-cinq millièmes d'euros (EUR 1.741,328,955) au compte de prime d'émission de classe C;

- un million sept cent quarante-et-un mille trois cent vingt-huit euros et neuf cent cinquante-cinq millièmes d'euros (EUR 1.741,328,955) au compte de prime d'émission de classe D; et

- trois millions quatre cent quatre-vingt deux mille six cent cinquante-sept euros et quatre-vingt onze centimes d'euros (EUR 3.482.657,91) au compte de prime d'émission de classe E.

Darius Nedzinskas Turniskiu
g. 6 Vilnius Lituanie

- huit cent quarante-quatre mille cent cinquante-sept (844.157) actions de classe A d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;

- cent cinquante-deux mille sept cent cinquante-trois (152.753) actions de classe B d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;

- cent cinquante-deux mille sept cent cinquante-trois (152.753) actions de classe C d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;

- six cent quarante-cinq mille sept cent quatre-vingt euros et cent cinq millièmes d'euros (EUR 645.780.105) au compte de prime d'émission de classe A;

- cent seize mille huit cent cinquante-six euros et quarante-cinq millièmes d'euros (EUR 116.856,045) au compte de prime d'émission de classe B;

- cent seize mille huit cent cinquante-six euros et quarante-cinq millièmes d'euros (EUR 116.856,045) au compte de prime d'émission de classe C;

- cent cinquante-deux mille sept cent cinquante-trois (152.753) actions de classe D d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune; et

- trois cent cinq mille cinq cent six (305.506) actions de classe E d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune.

La valeur nominale totale de toutes les Nouvelles Actions ci-dessus souscrites par Darius Nedzinskas est de deux cent sept mille quatre cent vingt-et-un euros et neuf cent trente-huit millièmes d'euros (EUR 207.421,938). Ces Nouvelles Actions sont entièrement libérées par un apport en nature composé d'un million six cent sept mille neuf cent vingt-deux (1.607.922) Actions de Contrepartie. Le montant restant de la valeur des Actions de Contrepartie est affecté aux comptes de prime d'émission liés à chaque classe d'actions de la Société comme indiqué ci-dessus.

Total

- Cinquante et un millions cent soixante et un mille cent trois (51.161.103) actions de classe A d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;

- Neuf millions deux cent cinquante-sept mille sept cent quarante-deux (9.257.742) actions de classe B d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;

- Neuf millions deux cent cinquante-sept mille sept cent quarante-deux (9.257.742) actions de classe C d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;

- Neuf millions deux cent cinquante-sept mille sept cent quarante-deux (9.257.742) actions de classe D d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune; et

- Dix-huit millions cinq cent quinze mille quatre cent quatre-vingt quatre (18.515.484) actions de classe E d'une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune.

La valeur nominale totale de toutes les Nouvelles Actions ci-dessus souscrites par les Actionnaires est de douze millions cinq cent soixanteet-onze mille vingt-cinq euros et huit cent soixante dix-sept millièmes d'euros (EUR 12.571.025,877). Ces Nouvelles Actions sont entièrement libérées par un apport en nature composé de quatre-vingt dix-sept millions quatre cent

- cent seize mille huit cent cinquante-six euros et quarante-cinq millièmes d'euros (EUR 116.856,045) au compte de prime d'émission de classe D; et

- deux cent trente-trois mille sept cent douze euros et neuf centimes d'euros (EUR 233.712,09) au compte de prime d'émission de classe E.

- trente-neuf millions cent trente-huit mille deux cent quarante-trois et sept cent quatre-vingt-quinze millièmes d'euros (EUR 39.138.243.795) au compte de prime d'émission de classe A;

- sept millions quatre-vingt deux mille cent soixante-douze euros et soixante-trois centimes d'euros (EUR 7.082.172,63) au compte de prime d'émission de classe B;

- sept millions quatre-vingt deux mille cent soixante-douze euros et soixante-trois centimes d'euros (EUR 7.082.172,63) au compte de prime d'émission de classe C;

- sept millions quatre-vingt deux mille cent soixante-douze euros et soixante-trois centimes d'euros (EUR 7.082.172,63) au compte de prime d'émission de classe D; et

- quatorze millions cent soixante-quatre mille trois cent quarante-cinq euros et vingt-six centimes d'euros (EUR 14.164.345,26) au compte de prime d'émission de classe E.

quarante-neuf mille huit cent treize (97.449.813) Actions de Contrepartie. Le montant restant de la valeur des Actions de Contrepartie est affecté aux comptes de prime d'émission liés à chaque classe d'actions de la Société comme indiqué ci-dessus.

Il ressort des certificats émis par les actionnaires respectifs, qu'aux dates respectives de ces certificats:

- les Actionnaires sont les propriétaires des Actions de Contrepartie;
- les Actions de Contrepartie sont entièrement libérées;
- les Actions sont librement cessibles et/ou commercialisables et/ou négociables;
- les Actionnaires sont les seuls propriétaires de plein droit autorisés à détenir les Actions de Contrepartie et possèdent le pouvoir de céder les Actions;
- il n'existe aucun droit de préemption ni aucun autre droit en vertu duquel toute personne ou entité peut être autorisé à exiger que les Actions de Contrepartie lui soient cédées;
- les Actions de Contrepartie ne sont grevées d'aucun nantissement ou usufruit, il n'existe pas de droit en vue d'acquérir tout nantissement ou usufruit pour les Actions de Contrepartie et aucune des Actions de Contrepartie n'est soumise à une sûreté quelle qu'elle soit; et
- toutes les formalités requises en Irlande et au Grand-Duché de Luxembourg en rapport avec la réalisation de la cession des Actions de Contrepartie à la Société seront dûment accomplies.

Ces certificats, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

En vertu de l'article 26-1 et de l'article 32-1 (5) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, les Actions de Contrepartie ainsi apportées en nature ont fait l'objet d'un rapport préparé par Grant Thornton Lux Audit S.A., Réviseur d'entreprises, daté du 11 mai 2010 qui dresse la conclusion suivante:

"Sur base de notre travail, aucun fait qui nous aurait porté à croire que la valeur globale de l'apport en nature ne correspond pas au moins au nombre d'actions à émettre et à la valeur nominale des actions de la Société, augmenté par l'affectation de la prime d'émission, n'a attiré notre attention."

Ledit rapport du réviseur, après avoir été signé ne varietur par le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Cinquième résolution

Les Actionnaires décident de modifier le registre des actionnaires de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout administrateur de la Société et/ou tout employé de VISTRA (Luxembourg) S.à r.l.,

agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des actions nouvellement émises dans le registre des actionnaires de la Société.

Sixième résolution

Les Actionnaires décident de modifier l'article 5 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à DOUZE MILLIONS SIX CENT DEUX MILLE VINGT-CINQ EUROS ET NEUF CENT QUATRE-VINGT SEIZE MILLIÈMES D'EUROS (EUR 12.602.025,996) représenté par quatre-vingt dix-sept millions six cent quatre-vingt dix mille cent vingt-quatre (97.690.124) actions des classes suivantes ayant une valeur nominale de CENT VINGT-NEUF MILLIÈMES D'EUROS (EUR 0,129) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées:

- i. Cinquante et un millions quatre cent un mille quatre cent quatorze (51.401.414) actions de classe A ayant une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;
- ii. Neuf millions deux cent cinquante-sept mille sept cent quarante-deux (9.257.742) actions de classe B ayant une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;
- iii. Neuf millions deux cent cinquante-sept mille sept cent quarante-deux (9.257.742) actions de classe C ayant une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;
- iv. Neuf millions deux cent cinquante-sept mille sept cent quarante-deux (9.257.742) actions de classe D ayant une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune;
- v. Dix-huit millions cinq cent quinze mille quatre cent quatre-vingt quatre (18.515.484) actions de classe E ayant une valeur nominale de cent vingt-neuf millièmes d'euros (EUR 0,129) chacune.

Les droits et obligations attachés aux actions seront identiques sauf dans la mesure où une disposition contraire est prévue par les Statuts ou par la Loi. Les actions de chaque classe séparée d'actions auront les mêmes droits et obligations entre elles."

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ cinq mille trois cents Euros (EUR 5.300,- EUR).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux membres du bureau, ils ont signé ensemble avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: M. KERNET, R. GALIOTTO, A. ZUTTERLING, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 20 mai 2010. Relation: LAC/2010/22329. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010062463/1215.

(100077440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2010.

Lazarine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 113.811.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58529 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010063033/10.

(100061470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

**Hansteen Pleidelsheim S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. HBI Pleidelsheim S.à r.l.).**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.361.

In the year two thousand and ten.

On the twelfth day of May.

Before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED:

Hansteen Germany Holdings S.à r.l., a private limited company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the R.C.S. Luxembourg B 108365, having its registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue a proxy given under private seal.

Such proxy, after having been initialled "ne varietur" by the notary and the proxy holder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

The appearing party, through its attorney, declared and requested the notary to act:

That the appearing party is the sole present partner of the private limited company (société à responsabilité limitée) "HBI Pleidelsheim S.à r.l.", with its registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under section B number 116361, incorporated by deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on May 5, 2006, published in the Mémorial C number 1380 of July 18, 2006, and whose articles of association have been amended for the last time by deed of Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg) on April 6, 2010, in process of publication in the Mémorial C,

and that the appearing party has taken the following resolutions:

First resolution

The appearing party decides to adopt the name "Hansteen Pleidelsheim S.à r.l." and to amend subsequently the related article of the company's articles of association which will have henceforth the following wording:

"There hereby exists among the current owners of the shares and/or anyone who may be a shareholder in the future, a company in the form of a société à responsabilité limitée under the name of "Hansteen Pleidelsheim S.à r.l." (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by these articles of association."

Second resolution

The appearing party decides to change the signatory power of the managers and to amend subsequently the related article of the company's articles of association which will have henceforth the following wording:

"The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one manager, by individual signature of any manager and by the signature of any duly authorised representative within the limits of such authorisation."

Third resolution

The appearing party decides to appoint the following persons as managers of the company for an unlimited duration:

Mrs. Janine Anne MCDONALD, company director, born in Ballymena (United Kingdom), on January 7, 1964, residing professionally at UK-W1S 2LL London (United Kingdom), 12 Clifford Street, Clarendon House, 6th Floor.

Mr. Richard Phillip LOWES, company director, born in Whitley Bay (United Kingdom), on February 7, 1954, residing professionally at UK-W1S 2LL London (United Kingdom), 12 Clifford Street, Clarendon House, 6th Floor.

Fourth resolution

The appearing party decides to increase the number of managers from two (2) to four (4).

Fifth resolution

The appearing party decides to remodel the articles of association as follows:

"A. Name - Duration - Purpose - Registered office

Art. 1. Name. There hereby exists among the current owners of the shares and/or anyone who may be a shareholder in the future, a company in the form of a société à responsabilité limitée under the name of "Hansteen Pleidelsheim S.à r.l." (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by these articles of association.

Art. 2. Duration. The Company is incorporated for an unlimited duration. It may be dissolved at any time and without cause by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 3. Purpose.

3.1 The Company's object is to invest in real estate directly or indirectly in Luxembourg and abroad and to acquire or sell or other disposition and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.3 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;
- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;
- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law.

3.4 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 4. Registered office.

4.1 The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the Company's registered office may be transferred by a resolution of the board of managers.

4.3 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.4 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers.

4.5 In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

B. Share capital - Shares - Register of shareholders - Ownership and Transfer of shares

Art. 5. Share capital.

5.1 The Company's share capital is set at nine hundred nineteen thousand and two hundred Euro (EUR 919,200.-), consisting of eighteen thousand three hundred and eighty four (18,384) shares having a nominal value of fifty Euro (EUR 50.-) each.

Under the terms and conditions provided by law, the Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 6. Shares.

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.

6.2 The Company may have one or several shareholders, with a maximum number of forty (40), unless otherwise provided by law.

6.3 A shareholder's right in the Company's assets and profits shall be proportional to the number of shares held by him/her/it in the Company's share capital.

6.4 The death, legal incapacity, dissolution, bankruptcy or any other similar event regarding the sole shareholder, as the case may be, or any other shareholder shall not cause the Company's dissolution.

6.5 The Company may repurchase or redeem its own shares within the limits set by the Law.

6.6 The Company's shares are in registered form.

Art. 7. Register of shareholders.

7.1 A register of shareholders will be kept at the Company's registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register of shareholders will in particular contain the name of each shareholder, his/her/its residence or registered or principal office, the number of shares held by such shareholder, any transfer of shares, the date of notification to or acceptance by the Company of such transfer pursuant to these articles of association as well as any security rights granted on shares.

7.2 Each shareholder will notify the Company by registered letter his/her/its address and any change thereof. The Company may rely on the last address of a shareholder received by it.

Art. 8. Ownership and Transfer of shares.

8.1 Proof of ownership of shares may be established through the recording of a shareholder in the register of shareholders. Certificates of the recordings in the register of shareholders will be issued and signed by the chairman of the board of managers, by any two of its members or by the sole manager, as the case may be, upon request and at the expense of the relevant shareholder.

8.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they must designate a single person to be considered as the sole owner of that share in relation to the Company. The Company is entitled to suspend the exercise of all rights attached to a share held by several owners until one owner has been designated.

8.3 The Company's shares are freely transferable among existing shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders, including the transferor, representing in the aggregate seventy-five per cent (75%) of the share capital at least. Unless otherwise provided by law, the shares may not be transmitted by reason of death to non-shareholders, except with the approval of shareholders representing in the aggregate seventy-five per cent (75%) of the voting rights of the surviving shareholders at least.

8.4 Any transfer of shares will need to be documented through a transfer agreement in writing under private seal or in notarised form, as the case may be, and such transfer will become effective towards the Company and third parties upon notification of the transfer to or upon the acceptance of the transfer by the Company, following which any member of the board of managers may record the transfer in the register of shareholders.

8.5 The Company, through any of its managers, may also accept and enter into the register of shareholders any transfer referred to in any correspondence or in any other document which establishes the transferor's and the transferee's consent.

C. General meeting of shareholders

Art. 9. Powers of the general meeting of shareholders.

9.1 The Shareholders exercise their collective rights in the general meeting of shareholders, which constitutes one of the Company's corporate bodies.

9.2 Each shareholder may participate in collective decision irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many vote as he holds or represents shares.

9.3 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association. Save a higher majority as provided herein, collective decision are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

9.4 If the Company has only one shareholder, such shareholder shall exercise the powers of the general meeting of shareholders. In such case and to the extent applicable and where the term "sole shareholder" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "general meeting of shareholders" used in these articles of association is to be construed as being a reference to the "sole shareholder".

9.5 In case of plurality of shareholders and if the number of shareholders does not exceed twenty-five (25), instead of holding general meetings of shareholders, the shareholders may also vote by resolution in writing, subject to the terms and conditions of the Law. To the extent applicable, the provisions of these articles of association regarding general meetings of shareholders shall apply with respect to such vote by resolution in writing.

Art. 10. Convening general meetings of shareholders.

10.1 The general meeting of shareholders of the Company may at any time be convened by the board of managers, by the statutory auditor(s), if any, or by shareholders representing in the aggregate more than fifty per cent (50%) of the Company's share capital, as the case may be, to be held at such place and on such date as specified in the notice of such meeting.

10.2 In case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, an annual general meeting must be held in the municipality where the Company's registered office is located or at such other place as may be specified in the notice of such meeting. The annual general meeting of shareholders must be convened within a period of six (6) months from closing the Company's accounts.

10.3 The convening notice for any general meeting of shareholders must contain the agenda of the meeting, the place, date and time of the meeting, and such notice is to be sent to each shareholder by registered letter at least eight (8) days prior to the date scheduled for the meeting.

10.4 If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the general meeting of shareholders may be held without prior notice.

D. Management

Art. 11. Powers of the board of managers.

11.1 The Company shall be managed by one or several managers, who need not be shareholders of the Company. In case of plurality of managers, the managers shall form a board of managers being the corporate body in charge of the Company's management and representation. The Company may have several classes of managers.

11.2 The board of managers is vested with the broadest powers to take any actions necessary or useful to fulfill the corporate object, with the exception of the actions reserved by law or by these articles of association to the shareholder (s).

11.3 The Company's daily management and the Company's representation in connection with such daily management may be delegated to one or several managers or to any other person, shareholder or not, acting alone or jointly as agent of the Company. Their appointment, revocation and powers shall be determined by a resolution of the board of managers.

11.4 The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument to any persons acting alone or jointly as agents of the Company.

Art. 12. Composition of the board of managers. The board of managers must choose from among its members a chairman of the board of managers. It may also choose a secretary, who needs neither be a shareholder, nor a member of the board of managers.

Art. 13. Election and Removal of managers and Term of the office.

13.1 Managers shall be elected by the general meeting of shareholders, which shall determine their remuneration and term of the office.

13.2 Any manager may be removed at any time, without notice and without cause by the general meeting of shareholders. A manager, who is also shareholder of the Company, shall not be excluded from voting on his/her/its own revocation.

13.3 Any manager shall hold office until its/his/her successor is elected. Any manager may also be re-elected for successive terms.

Art. 14. Convening meetings of the board of managers.

14.1 The board of managers shall meet upon call by its chairman or by any two (2) of its members at the place notified for the meeting as described in the next paragraph.

14.2 Notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting by mail, facsimile, electronic mail or any other means of communication, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be indicated in the notice. Such convening notice is not necessary in case of assent of each manager in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. Also, a convening notice is not required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers. No convening notice shall furthermore be required in case all members of the board of managers are present or represented at a meeting of the board of managers or in the case of resolutions in writing pursuant to these articles of association.

Art. 15. Conduct of meetings of the board of managers.

15.1 The chairman of the board of managers shall preside at all meeting of the board of managers. In his/her/its absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore.

15.2 Quorum.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least half of its members are present or represented at a meeting of the board of managers.

15.3 Vote.

Resolutions are adopted with the approval of a majority of votes of the members present or represented at a meeting of the board of managers. The chairman shall not have a casting vote.

15.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing any other manager as his/her/its proxy in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. Any manager may represent one or several of his/her/its colleagues.

15.5 Any manager who participates in a meeting of the board of managers by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such manager's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority. A meeting of the board of managers held through such means of communication is deemed to be held at the Company's registered office.

15.6 The board of managers may unanimously pass resolutions in writing which shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of managers duly convened and held. Such resolutions in writing are passed when dated and signed by all managers on a single document or on multiple counterparts, a copy of a signature sent by mail, facsimile, e-mail or any other means of communication being sufficient proof thereof. The single document showing all the signatures or the entirety of signed counterparts, as the case may be, will form the instrument giving evidence of the passing of the resolutions, and the date of such resolutions shall be the date of the last signature.

Art. 16. Minutes of meetings of the board of managers. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceeding or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect be the board of managers.

Art. 17. Dealings with third parties. The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one manager, by individual signature of any manager and by the signature of any duly authorised representative within the limits of such authorisation.

E. Financial year - Profits - Interim dividends

Art. 18. Financial year. The Company's financial year shall begin on first January of each year and shall terminate on thirty-first December of the same year.

Art. 19. Profits.

19.1 From the Company's annual net profits five per cent (5%) at least shall be allocated to the Company's legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of the Company's reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

19.2 Sums contributed to the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve, if the contributing shareholder agrees with such allocation.

19.3 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

19.4 Under the terms and conditions provided by law, the general meeting of shareholders will determine how the remainder of the Company's annual net profits will be used in accordance with the Law and these articles of association.

Art. 20. Interim dividends - Share premium.

20.1 The board of managers may proceed to the payment of interim dividends, under the reservation that (i) interim accounts have been drawn-up showing that sufficient funds are available, (ii) the amount to be distributed does not exceed total profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be placed to reserve pursuant to the requirements of the Law or of these articles of association and (iii) the Company's auditor, if any, has stated in his/her report to the board of managers that the first two conditions have been satisfied.

20.2 The share premium, if any, may be freely distributed to the shareholder(s) by a resolution of the shareholder(s) or of the manager(s), subject to any legal provisions regarding the inalienability of the share capital and of the legal reserve.

F. Liquidation

Art. 21. Liquidation. In the event of the Company's dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, individuals or legal entities, appointed by the general meeting of shareholders resolving on the Company's dissolution which shall determine the liquidators'/liquidator's powers and remuneration.

G. Governing law

Art. 22. Governing law. These articles of association shall be construed and interpreted under and shall be governed by Luxembourg law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law."

Expenses

The amount of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of the present deed, is approximately valued at eight hundred euro (€ 800.-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English and French states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the attorney signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille dix.

Le douze mai.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-Sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg),

A COMPARU:

Hansteen Germany Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, enregistrée auprès du R.C.S. Luxembourg B 108365, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été paraphée "ne varietur" par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que la comparante est la seule associée actuelle de la société à responsabilité limitée "HBI Pleidelsheim S.à.r.l.", ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 116361, constituée par acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 5 mai 2006, publié au Mémorial C numéro 1380 du 18 juillet 2006, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 6 avril 2010 en voie de publication au Mémorial C, et que la comparante a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La partie comparante décide d'adopter la dénomination de "Hansteen Pleidelsheim S.à r.l." et de modifier par conséquent l'article afférent des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

“Il existe entre les propriétaires actuels des parts sociales et/ou toute personne qui sera un associé dans le futur, une société dans la forme d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Hansteen Pleidelsheim S.à r.l." (la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts.”.

Deuxième résolution

La partie comparante décide de changer le pouvoir de signature des gérants et de modifier par conséquent l'article afférent des statuts de la société qui aura dorénavant la teneur suivante:

“La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants et par la signature de tout représentant dûment mandaté dans les limites de son mandat.”.

Troisième résolution

La partie comparante décide de nommer les personnes suivantes comme gérants de la société pour une durée indéterminée:

Madame Janine Anne MCDONALD, administrateur de sociétés, née à Ballymena (Royaume-Uni), le 7 janvier 1964, demeurant professionnellement à UK-W1S 2LL Londres (Royaume-Uni), 12 Clifford Street, Clarendon House, 6^{ème} étage.

Monsieur Richard Phillip LOWES, administrateur de sociétés, né à Whitley Bay (Royaume-Uni), le 7 février 1954, demeurant professionnellement à UK-W1S 2LL Londres (Royaume-Uni), 12 Clifford Street, Clarendon House, 6^{ème} étage.

Quatrième résolution

La partie comparante décide d'augmenter le nombre des gérants de deux (2) à quatre (4).

Cinquième résolution

La partie comparante décide la refonte suivante des statuts:

“A. Nom - Durée - Objet - Siège social

Art. 1^{er}. Nom. Il existe entre les propriétaires actuels des parts sociales et/ou toute personne qui sera un associé dans le futur, une société dans la forme d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Hansteen Pleidelsheim S.à r.l." (la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est d'investir dans les biens immobiliers directement ou indirectement à Luxembourg ou à l'étranger et d'acquérir ou de vendre ou tout autre acte de disposition et la détention, directe ou indirecte, de tous intérêts dans des entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»), il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.3 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission sur une base privée de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes,

pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées ou des administrateurs ou employés de la Société ou des Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

3.4 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi en la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social pourra être transféré à l'intérieur de la même commune par décision du conseil de gérance.

4.3 Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.4 Il peut être créé, par une décision du conseil de gérance, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

4.5 Au cas où le gérant ou le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

B. Capital social - Parts sociales - Registre des associés - Propriété et Transfert des parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1 La Société a un capital social de neuf cent dix-neuf mille deux cents Euros (EUR 919.200,-) représenté par dix-huit mille trois cent quatrevingt-quatre (18.384) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante Euros (EUR 50,-) chacune.

Aux conditions et termes prévus par la loi, le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Le capital social de la Société est divisé en parts sociales ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 La Société peut avoir un ou plusieurs associés, étant précisé que le nombre des associés est limité à quarante (40), sauf disposition contraire de la loi.

6.3 Le droit d'un associé dans les actifs et les bénéfices de la Société est proportionnel au nombre de parts sociales qu'il détient dans le capital social de la Société.

6.4 Le décès, l'incapacité, la dissolution, la faillite ou tout autre événement similaire concernant tout associé ou l'associé unique, le cas échéant, n'entraînera pas la dissolution de la Société.

6.5 La Société pourra racheter ou retirer ses propres parts sociales, dans les limites prévus par la Loi.

6.6 Les parts sociales de la Société sont émises sous forme nominative.

Art. 7. Registre des associés.

7.1 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société et pourra y être consulté par tout associé de la Société. Ce registre contiendra en particulier le nom de chaque associé, son domicile ou son siège social ou son siège principal, le nombre de parts sociales détenues par tel associé, tout transfert de parts sociales, la date de la notification ou de l'acceptation par la Société de ce transfert conformément aux présents statuts ainsi que toutes garanties accordées sur des parts sociales.

7.2 Chaque associé notifiera son adresse à la Société par lettre recommandée, ainsi que tout changement d'adresse ultérieur. La Société peut considérer comme exacte la dernière adresse de l'associé qu'elle a reçue.

Art. 8. Propriété et Transfert de parts sociales.

8.1 La preuve du titre de propriété concernant des parts sociales peut être apportée par l'enregistrement d'un associé dans le registre des associés. Des certificats de ces enregistrements pourront être émis et signés par le président du conseil de gérance, par deux gérants ou par le gérant unique, selon le cas, sur requête et aux frais de l'associé en question.

8.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Si une part sociale est détenue par plus d'une personne, ces personnes doivent désigner un mandataire unique qui sera considéré comme le seul propriétaire de la part sociale à l'égard de la Société. Celui-ci a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à une telle part sociale jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant propriétaire unique.

8.3 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné par les associés, y compris le cédant, représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social. Sauf stipulation contraire par la loi, en cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné par les associés, représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) des droits de vote des associés survivants.

8.4 Toute cession de part social doit être documentée par un contrat de cession écrite sous seing privé ou sous forme authentique, le cas échéant, et ce transfert sera opposable à la Société et aux tiers sur notification de la cession à la Société ou par l'acceptation de la cession par la Société, suite auxquelles tout gérant peut enregistrer la cession.

8.5 La Société, par l'intermédiaire de n'importe lequel de ses gérants, peut aussi accepter et entrer dans le registre des associés toute cession à laquelle toute correspondance ou tout autre document fait référence et établit les consentements du cédant et du cessionnaire.

C. Assemblée générale des associés

Art. 9. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés.

9.1 Les associés de la Société exercent leurs droits collectifs dans l'assemblée générale des associés, qui constitue un des organes de la Société.

9.2 Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

9.3 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la loi et par les présents statuts. Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toute autre modification des statuts nécessite l'accord de (i) la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

9.4 Si la Société ne possède qu'un seul associé, cet associé exercera les pouvoirs de l'assemblée générale des associés. Dans ce cas et lorsque le terme "associé unique" n'est pas expressément mentionné dans les présents statuts, une référence à "l'assemblée générale des associés" utilisée dans les présents statuts doit être lue comme une référence à "l'associé unique".

9.5 En cas de pluralité d'associés et si le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq (25), les associés peuvent, au lieu de tenir une assemblée générale d'associés, voter par résolution écrite, aux termes et conditions prévus par la Loi. Le cas échéant, les dispositions des présents statuts concernant les assemblées générales des associés s'appliqueront au vote par résolution écrite.

Art. 10. Convocation de l'assemblée générale des associés.

10.1 L'assemblée générale des associés de la Société peut à tout moment être convoquée par le conseil de gérance, par le(s) commissaire(s) aux comptes, le cas échéant, ou par les associés représentant au moins cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société, pour être tenue au lieu et date précisés dans l'avis de convocation.

10.2 Si la Société compte plus de vingt cinq (25) associés, une assemblée générale annuelle des associés doit être tenue dans la commune où le siège social de la Société est situé ou dans un autre lieu tel que spécifié dans l'avis de convocation à cette assemblée. L'assemblée générale annuelle des associés doit être convoquée dans un délai de six (6) mois à compter de la clôture des comptes de la Société.

10.3 L'avis de convocation à toute assemblée générale des associés doit contenir l'ordre du jour, le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, et cet avis doit être envoyé à chaque associé par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant la date prévue de l'assemblée.

10.4 Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale des associés peut être tenue sans convocation préalable.

D. Gestion

Art. 11. Pouvoirs du conseil de gérance.

11.1 La Société sera gérée par un ou plusieurs gérants qui ne doivent pas nécessairement être des associés. En cas de pluralité de gérants, les gérants constituent un conseil de gérance, étant l'organe chargé de la gérance et de la représentation de la Société. La Société peut avoir différentes catégories de gérants.

11.2 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus larges pour prendre toute action nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social, à l'exception des pouvoirs que la loi ou les présents statuts réservent à l'associé/aux associés.

11.3 La gestion journalière de la Société ainsi que représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion, peut être déléguée à un ou plusieurs gérants ou à toute autre personne, associé ou non, susceptibles d'agir seuls ou conjointement comme mandataires de la Société. Leur désignation, révocation et pouvoirs sont déterminés par une décision du conseil de gérance.

11.4 La Société pourra également conférer des pouvoirs spéciaux par procuration notariée ou sous seing privé à toute personne agissant seule ou conjointement avec d'autres personnes comme mandataire de la Société.

Art. 12. Composition du conseil de gérance. Le conseil de gérance doit choisir un président du conseil de gérance parmi ses membres. Il peut aussi choisir un secrétaire, qui peut n'être ni associé ni membre du conseil de gérance.

Art. 13. Election et Révocation des gérants et Terme du mandat.

13.1 Les gérants seront élus par l'assemblée générale des associés, qui déterminera leurs émoluments et la durée de leur mandat.

13.2 Tout gérant peut être révoqué à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des associés. Un gérant, étant également associé de la Société, ne sera pas exclu du vote sur sa propre révocation.

13.3 Tout gérant exercera son mandat jusqu'à ce que son successeur ait été élu. Tout gérant sortant peut également être réélu pour des périodes successives.

Art. 14. Convocation des réunions du conseil de gérance.

14.1 Le conseil de gérance se réunit sur convocation du président ou de deux (2) de ses membres au lieu notifié en vue de la réunion tel que décrit au prochain alinéa.

14.2 Un avis de convocation à toute réunion du conseil de gérance doit être donné à tous les gérants par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation devra mentionner la nature et les raisons de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment écrit de chaque gérant par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie d'un tel document écrit étant suffisante pour le prouver. Un avis de convocation n'est pas plus requis pour des réunions du conseil de gérance se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance. De même, un tel avis n'est pas requis dans le cas où tous les membres du conseil de gérance sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance, ou dans le cas de décisions écrites conformément aux présents statuts.

Art. 15. Conduite des réunions du conseil de gérance.

15.1 Le président du conseil de gérance préside à toute réunion du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance peut provisoirement élire un autre gérant comme président temporaire.

15.2 Quorum.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la moitié de ses membres est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance.

15.3 Vote.

Les décisions sont prises à la majorité des votes des gérants présents ou représentés à chaque réunion du conseil de gérance. Le président de la réunion n'a pas de voix prépondérante.

15.4 Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant sous forme écrite par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication tout autre gérant comme son mandataire, une copie étant suffisante pour le prouver. Un gérant peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

15.5 Tout gérant qui prend part à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à la réunion s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à cette réunion, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Une réunion qui s'est tenue par les moyens de communication susvisés sera censée s'être tenue au siège social de la Société.

15.6 Le conseil de gérance peut à l'unanimité prendre des résolutions écrites ayant le même effet que des résolutions adoptées lors d'une réunion du conseil de gérance dûment convoqué et s'étant régulièrement tenu. Ces résolutions écrites sont adoptées une fois datées et signées par tous les gérants sur un document unique ou sur des documents séparés, une copie d'une signature originale envoyée par courrier, télécopie, courrier électronique ou toute autre moyen de communication étant considérée comme une preuve suffisante. Le document unique avec toutes les signatures ou, le cas échéant, les actes séparés signés par chaque gérant, le cas échéant, constitueront l'acte prouvant l'adoption des résolutions, et la date de ces résolutions sera la date de la dernière signature.

Art. 16. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Des copies ou extraits de ces procès verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 17. Rapports avec les tiers. La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants et par la signature de tout représentant dûment mandaté dans les limites de son mandat.

E. Exercice social - Bénéfices - Dividendes provisoires

Art. 18. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 19. Bénéfices.

19.1 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, au moins cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

19.2 Les sommes allouées à la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'associé en question accepte cette affectation.

19.3 En cas de réduction de capital, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

19.4 Aux conditions et termes prévus par la Loi l'assemblée générale des associés décidera de la manière dont le reste des bénéfices annuels nets sera affecté, conformément à la Loi et aux présents statuts.

Art. 20. Dividendes intérimaires - Prime d'émission.

20.1 Le conseil de gérance pourra procéder à la distribution de dividendes intérimaires, sous réserve que (i) des comptes intérimaires ont été établis, démontrant suffisamment de fonds disponibles, (ii) le montant à distribuer n'excède pas la somme totale des bénéfices faites depuis la fin du dernier exercice social pour lequel les comptes annuels ont été approuvés, plus tous les bénéfices reportés et sommes reçues de réserves disponibles à cette fin, moins des pertes reportées et toutes les sommes qui doivent être mises à la réserve conformément aux dispositions de la Loi ou des statuts présents et (iii) le commissaire aux comptes de la Société, le cas échéant, a considéré dans son rapport au conseil de gérance, que les deux premières conditions ont été satisfaites.

20.2 La prime d'émission, le cas échéant, est librement distribuable aux associés par une résolution des associés/de l'associé ou des gérants/du gérant, sous réserve de toute disposition légale concernant l'inaliénabilité du capital social et de la réserve légale.

F. Liquidation

Art. 21. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des associés qui décide de la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun.

G. Loi applicable

Art. 22. Loi applicable. Les présents statuts doivent être lus et interprétés selon le droit luxembourgeois, auquel ils sont soumis. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève approximativement à la somme de huit cents euros (€ 800,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 19 mai 2010. Relation: EAC/2010/5921. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010062523/572.

(100077472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2010.

Rice International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 39.781.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société
Un mandataire*

Référence de publication: 2010063142/12.

(100062088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Koch Resources Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 128.053.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58497 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010063034/10.

(100062086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Jarden Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 152.079.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 04 mai 2010.

Référence de publication: 2010063035/10.

(100061509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Jarden Lux Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 152.067.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 04 mai 2010.

Référence de publication: 2010063036/10.

(100061623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Itron Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 128.022.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58244 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010063037/10.

(100061384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

I.S.T. Toiture, Idéal Service Toiture S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5770 Weiler-la-Tour, 26A, rue du Schlammestee.

R.C.S. Luxembourg B 144.007.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 4 mai 2010.
Pour copie conforme
Pour la société
Maître Jean SECKLER
Notaire

Référence de publication: 2010063045/14.

(100061767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

International Lease and Finance S.A. (Luxembourg), Société Anonyme.

Siège social: L-6623 Wasserbillig, 2, Am Haerewengert.

R.C.S. Luxembourg B 42.559.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 mai 2010.

Référence de publication: 2010063038/10.

(100061335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Invenergy Poland Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 140.936.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Invenergy Poland Holdings S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010063040/11.

(100062032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Invenergy Thermal Canada S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 128.988.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Invenergy Thermal Canada S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010063041/11.

(100061826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Invenergy Wind Europe II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 111.311.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Invenergy Wind Europe II S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010063042/11.

(100061796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

**SEB Asian Property Fund SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV -
Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 129.410.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2010, les actionnaires de la société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé, 'SEB Asian Property Fund SICAV-FIS' ont pris la résolution de renouveler le mandat de réviseur d'entreprise de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 3 mai 2010.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2010063053/14.

(100062006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Invenergy Wind Europe V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 121.144.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Invenergy Wind Europe V S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010063043/11.

(100062029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Invenergy Wind Turbine Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 121.960.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Invenergy Wind Turbine Europe S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010063044/11.

(100061833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Geopark KSA S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 132.244.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 mai 2010.

Référence de publication: 2010063046/11.

(100061848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

**Episo Tapas S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. EPISO Office 7 S.à r.l.)**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 147.761.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58426 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010063047/11.

(100061486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Eastpharma S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 4.362.700,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 119.476.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2010.

Référence de publication: 2010063048/11.

(100061289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

DSquared2 Properties S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 151.557.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2010.

Référence de publication: 2010063049/10.

(100061904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Creterra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 25, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 82.917.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2010.

Référence de publication: 2010063050/10.

(100061399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

CSN Cement S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 148.403.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2010.

Référence de publication: 2010063051/11.

(100061292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Corestate Investments 1 Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 119.004.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 16 avril 2010, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 03 mai 2010.

Référence de publication: 2010063052/11.

(100061334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Capital Investment Partners, Société Anonyme.

Siège social: L-7626 Larochette, 55, Chemin J-A Zinnen.
R.C.S. Luxembourg B 130.687.

A l'attention de Monsieur Ruslan Umshvaif, administrateur unique

La présente pour vous informer que la société à responsabilité limitée CAPITAL IMMO LUXEMBOURG (anciennement LPF LUX S.à.r.l.) démissionne avec effet immédiat de son poste de commissaire aux comptes au sein de la société anonyme CAPITAL INVESTMENT PARTNERS (B 130687).

Luxembourg, le 4 mai 2010.
Daniel CARVALHO
Gérant

Référence de publication: 2010063066/14.

(100061841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Trust de Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-7626 Larochette, 55, Chemin J-A Zinnen.
R.C.S. Luxembourg B 141.297.

A l'attention de Monsieur Ruslan Umshvaif, administrateur-délégué

La présente pour vous informer que la société à responsabilité limitée CAPITAL IMMO LUXEMBOURG démissionne avec effet immédiat de son poste de commissaire aux comptes au sein de la société anonyme TRUST DE LUXEMBOURG (B 141297).

Luxembourg, le 04 mai 2010.
Daniel CARVALHO
Gérant

Référence de publication: 2010063067/14.

(100061830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Capital Real Estate Group, Société Anonyme.

Siège social: L-7626 Larochette, 55, Chemin J-A Zinnen.
R.C.S. Luxembourg B 119.583.

A l'attention de Monsieur Ruslan Umshvaif, administrateur unique

La présente pour vous informer que la société à responsabilité limitée CAPITAL IMMO LUXEMBOURG (anciennement LPF LUX S.à.r.l.) démissionne avec effet immédiat de son poste de commissaire aux comptes au sein de la société anonyme CAPITAL REAL ESTATE GROUP (B119583).

Luxembourg, le 4 mai 2010.
Daniel CARVALHO
Gérant

Référence de publication: 2010063069/14.

(100061827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

U.I.F.H., Société Anonyme.

Siège social: L-7626 Larochette, 55, Chemin J-A Zinnen.
R.C.S. Luxembourg B 110.602.

A l'attention de Monsieur Ruslan Umshvaif, administrateur unique

La présente pour vous informer que la société à responsabilité limitée CAPITAL IMMO LUXEMBOURG (anciennement LPF LUX S.à.r.l.) démissionne avec effet immédiat de son poste de commissaire aux comptes au sein de la société U.I.F.H. S.A. (B110602).

Luxembourg, le 04 mai 2010.
Daniel CARVALHO
Gérant

Référence de publication: 2010063070/14.

(100061832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Classic Marine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 86.143.

—
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire
réunie Extraordinairement le vendredi 2 avril 2010*

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de:

- transférer le siège social de la société pour le situer à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix;
- d'accepter la démission de Monsieur Philippe JANSSENS de sa fonction d'administrateur et d'administrateur délégué;
- de nommer en qualité d'administrateurs Monsieur Bernard RICCOBONO, directeur de société, demeurant à Route de Prés-Mas Rabinel, F-30740 LE CALLAR, Monsieur Jonathan BEGGIATO, directeur comptable, demeurant professionnellement à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix et Monsieur Jean-Marc ASSA, employé privé, demeurant professionnellement à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix. Leurs mandats expireront à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jonathan BEGGIATO

Président

Référence de publication: 2010063119/20.

(100062044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

CDF G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5550 Remich, 20, rue de Macher.

R.C.S. Luxembourg B 90.103.

—
Im Jahre zweitausendzehn, am zwölften April.

Vor Notar Roger ARRENSDORFF, im Amtssitz zu Bad-Mondorf.

Sind erschienen:

- Gioacchino CASTELLANA, Eisenbieger, wohnhaft zu D-66125, Saarbrücken-Dudweiler, Fischbachstrasse 53;
- Salvatore DANTE, Eisenbieger, wohnhaft zu D-66538 Neunkirchen, Langenstrichstrasse 19;
- Nazio FALCONE, Polier, wohnhaft zu D-66540 Neunkirchen, Auf den Uhlen 39.

Alleinige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "CDF GmbH", mit Sitz zu L-5550 Remich, 20, rue de Macher, eingetragen im Handelsregister unter Nummer B 90.103, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen vor Notar Roger ARRENSDORFF aus Bad-Mondorf am 26. November 2002, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 20 vom 9. Januar 2003.

Welche Komparenten sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengefunden haben und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst haben:

Erster Beschluss

Die Anteilhaber beschliessen das Gesellschaftskapital um sechzigtausend Euro (60.000.-€) zu erhöhen um es von seinem jetzigen Betrag von zwölftausend fünfhundert Euro (12.500.-€) auf den Betrag von zweiundsiebzigttausend fünfhundert Euro (72.500.-€) zu bringen, durch die Ausgabe, die Schaffung und die Zeichnung von eintausend zweihundert (1.200) neuen Anteilen mit einem Nominalwert von fünfzig Euro (50.-€), welche die gleichen Rechte und Pflichten haben wie die bestehenden Anteile, vollständig einbezahlt durch einen Gewinnvortrag, wie dies aus einer Kopie der Bilanz vom 31. Dezember 2009 hervorgeht,

welche Bilanz nach ne varietur Unterzeichnung durch die Komparenten und den amtierenden Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben bleibt um mit derselben einregistriert zu werden.

Zeichnung

Die Komparenten erklären die neugeschaffenen Anteile zu zeichnen wie folgt:

1.- Gioacchino CASTELLANA, vorgeannt, dreihundert sechzig Anteile	360
2.- Salvatore DANTE, vorgeannt, dreihundert sechzig Anteile	360
3.- Nazio FALCONE, vorgeannt, vierhundertachtzig Anteile	480
Total: Eintausend zweihundert Anteile	1.200

Die Komparenten erklären die Einzahlung der Anteilezeichnungen anzunehmen.

Zweiter Beschluss

Die Anteilhaber beschliessen, zufolge des ersten Beschlusses, Artikel 5 der Statuten abzuändern und geben ihm fortan folgenden Wortlaut:

" **Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt zweiundsiebzigtausend fünfhundert Euro (72.500.-€) und ist in eintausend vierhundertfünfzig (1.450) Anteile von je fünfzig Euro (50.-€) eingeteilt." Nach der vorgenannten Kapitalerhöhung ist das Kapital eingeteilt wie folgt:

1.- Gioacchino CASTELLANA, vorgenannt, vierhundertfünfunddreissig Anteile	435
2.- Salvatore DANTE, vorgenannt, vierhundertfünfunddreissig Anteile	435
3.- Nazio FALCONE, vorgenannt, fünfhundertachtzig Anteile	<u>580</u>
Total: Eintausend vierhundertfünfzig Anteile	1.450

Dritter Beschluss

Die Anteilhaber beschliessen die Adresse der Gesellschaft zu verlegen.

Vierter Beschluss

Zufolge des dritten Beschlusses setzen die Anteilhaber den Sitz der Gesellschaft in L-5532 Remich, 1, rue Enz fest.

Anteileabtretung

Salvatore DANTE, vorgenannt, erklärt andurch unter der gesetzlichen Gewähr Rechtens abzutreten an Gioacchino CASTELLANA, vorgenannt, hier anwesend und dies annehmend, fünfundsiebzig (75) Anteile der vorgenannten Gesellschaft, zum Preise von dreitausend siebenhundertfünfzig Euro (3.750.-€).

Der Zessionar wird Eigentümer der ihm abgetretenen Anteile und hat Anrecht auf alle Einkünfte und Gewinne, welche die ihm abgetretenen Anteile erbringen von heute angerechnet.

Der Zessionar wird in alle Rechte und Pflichten eingesetzt, welche den abgetretenen Anteilen anhaften.

Der Zedant bekennt vom Zessionar den hiervoor stipulierten Verkaufspreis, vor gegenwärtiger Urkunde, in Abwesenheit des Notars, ausbezahlt erhalten zu haben, weshalb hiermit Quittung.

Sodann tritt gegenwärtiger Urkunde bei:

Salvatore DANTE, vorgenannt, handelnd in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer,

um im Namen der Gesellschaft, gemäß Artikel 1690 des Code Civil, die genannte Abtretung anzunehmen und er entbindet den Zessionar von einer diesbezüglichen Zustellung an die Gesellschaft. Weiterhin erklärt er daß keine Opposition und kein Hindernis bestehen, welche die Ausführung dieser Abtretung aufhalten könnten.

Die Anteilhaber geben ihr Einverständnis zu der hiervoor gemachten Abtretung.

Nach der vorgenannten Anteileabtretung ist das Kapital eingeteilt wie folgt:

1.- Gioacchino CASTELLANA, vorgenannt, fünfhundertzehn Anteile	510
2.- Salvatore DANTE, vorgenannt, dreihundertsechzig Anteile	360
3.- Nazio FALCONE, vorgenannt, fünfhundertachtzig Anteile	<u>580</u>
Total: Eintausend vierhundertfünfzig Anteile	1.450

Worüber Urkunde. Errichtet wurde zu Bad-Mondorf, in der Amtsstube. Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehendem an die Kompargenten, haben dieselben mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: CASTELLANA, DANTE, FALCONE, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 20 avril 2010. REM 2010 / 513. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Mondorf-les-Bains, le 20 mai 2010.

Référence de publication: 2010056101/76.

(100070682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2010.

Jade Portfolio 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 800.001,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 131.455.

EXTRAIT

L'associé unique, dans ses résolutions du 21 avril 2010, a pris note de la démission de Madame Marjoleine van OORT de ses fonctions de gérant de la société avec effect au 30 avril 2010, et a décidé de nommer avec effect à la même date:

- Monsieur Laurent Heiliger, gérant, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg,

- Madame Stéphanie GRISIUS, gérant, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

L'associé unique dans ses résolutions du 21 avril 2010, a décidé de transférer avec effet au 30 avril 2010, son siège social anciennement sis au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, et qui sera désormais au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

En outre le siège social de l'associé unique, à savoir la société JADE MANAGEMENT HOLDING SARL, est également transféré avec effet au 30 avril 2010 au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 avril 2010.

Pour JADE PORTFOLIO 1 S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2010063101/26.

(100061466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Fobos-04 Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 102.609.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 29 avril 2010

1. L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société du 8, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

2. L'assemblée générale accepte la démission aux fonctions d'administrateurs de:

- Madame Luisella MORESCHI, demeurant professionnellement au 8, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

- Madame Frédérique VIGNERON, demeurant professionnellement au 8, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

- Madame Patricia JUPILLE, demeurant professionnellement au 8, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Et à la fonction de commissaire aux comptes de:

- GORDALE MARKETING LIMITED, ayant son siège social à Strovolou 77, Strovolos Center Office 204, 2018 Strovolos, Nicosia, CYPRUS

3. L'Assemblée Générale décide de nommer comme nouveaux administrateurs:

- Monsieur Andrea CARINI, né le 20.09.1979 à Tripoli (Libye), demeurant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg. Monsieur CARINI sera également nommé Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Benoît DESSY, né le 24.02.1981 à Mont Saint Martin (France), demeurant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724;

- Monsieur Cédric FINAZZI, né le 09.01.1971 à Bastogne (Belgique), demeurant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724

Et comme commissaire aux comptes:

- La société ComCo S.A., immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 112.813 et ayant son siège social au 11/13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Leurs mandats se termineront à l'issue de l'assemblée générale de 2012.

Luxembourg, le 29 avril 2010.

Pour FOBOS-04 INVESTMENT S.A.

Signature

Référence de publication: 2010063111/31.

(100061945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.
